

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2020 LAFARGEHOLCIM FRANCE

PROJET DE RÉHABILITATION DES BARRES D'IMMEUBLES DU GRAND PARC DE BORDEAUX (maquette) @lacaton&vassal, druoet, hutin

Les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal, diplômés à l'école d'architecture de Bordeaux en 1980, ont remporté en 2021 le prix Pritzker, la plus haute distinction du monde de l'architecture. Avec Frédéric Druot et Christophe Hutin, ils ont contribué à la rénovation du quartier du Grand Parc à Bordeaux.

La réhabilitation plutôt que la destruction : les architectes ont proposé d'agrandir l'ensemble des tours d'habitation en annexant à la façade une extension de balcons et de jardins d'hiver de 4 mètres de profondeur, ce qui a permis à tous les appartements de gagner en surface et en luminosité.

LafargeHolcim a contribué au succès du projet en fournissant des bétons, ainsi que des graves recyclées pour des usages VRD/remblai.

Des terres excavées ont été reprises pour être valorisées dans le cadre de boucles d'économie circulaire.

Ce rapport a été réalisé sous la coordination de Soraya Denise et Maud Tarnot.

Nous remercions l'ensemble des contributeurs pour leur temps et leurs précieux apports :

Damien Bergonnier
Pierre Blanchi
Laurence Borrel
Christophe Bouf
Nicolas Cauchon
Corinne Chabilan
Anne Combaluzier
Marc Dandine
Thomas de Charette

Florent Dubois
Céline Duval
Céline Eson
Catherine Farigoulle
Jean-Christophe Fauchadour
Anne-Lise Francis
Marine Garbe
Julien Guiganti
Xavier Guillot

Abdelhakim Hamdaoui
Olga Hautecoeur
Géraldine Jacquet
Guillaume Lambert
Loïc Leuliette
Benoit Michel
Adrien Minjoulat-Rey
David Piskorowski
Thibault Poilleux

Gérald Prangé
Frédéric Quero
Olivier Romain
Jennifer Rossetti
Cyril Vaurs
Ahlem Zidani

Les illustrations de ce rapport proviennent toutes des opérations de LafargeHolcim France ou ses partenaires.

© Photos : Médiathèque LafargeHolcim, sauf pages de couverture et pages 4 et 21 : Lacaton & Vassal, Druot, Hutin, page 21 : Philippe Ruault, pages 4 et 13 : Moura François - CAPA Pictures, pages 4, 37, 40, 42 et 45 : Rüdiger Nehmzow, page 58 : Fieldwork Architectures, page 60 : Photographe : Benoît Fougeirol, Architecte : Bruno Rollet

— Avant-propos

Le présent rapport concerne les activités industrielles et commerciales de LafargeHolcim en France et la façon dont elles anticipent et préviennent leurs effets sur l'environnement et la société, soit LafargeHolcim Ciments, LafargeHolcim Distribution, LafargeHolcim Granulats, LafargeHolcim Bétons, Holcim Béton Granulat Haut-Rhin, et Holcim Haut-Rhin. Dans leur ensemble, ces entités sont appelées LafargeHolcim France.

Il constitue la déclaration de performance extra-financière de la société LafargeHolcim Ciments, dont la vocation est de produire des liants hydrauliques sur le territoire français, en application de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce. Les informations relatives à ce périmètre ont donc fait l'objet d'une vérification par un Organisme Tiers Indépendant (OTI).

Afin de proposer une information plus complète à ses parties prenantes, et d'aller au-delà de ses obligations réglementaires, LafargeHolcim a décidé d'étendre de façon volontaire le périmètre de son rapport à ses autres activités industrielles et commerciales en France : la production et la commercialisation de bétons et de granulats. Les indicateurs, quantitatifs et qualitatifs, relatifs à ces activités n'ont pas fait l'objet d'une vérification par l'OTI.

Un tableau de correspondance figure en fin de rapport pour expliciter les périmètres.

LafargeHolcim France bénéficie par ailleurs pleinement des ressources du Groupe LafargeHolcim dans de nombreux domaines et notamment en matière de recherche et de développement, à travers son centre de recherche international basé à L'Isle d'Abeau, près de Lyon.



Sommaire

Le mot du Directeur général, François Petry	5
Le groupe LafargeHolcim dans le monde	6
Présentation de LafargeHolcim ciments en France	8
Modèle d'affaires	9
Analyse des risques et matrice de matérialité	11

Accélérer notre engagement pour le climat 13

Connaître et mesurer nos émissions de CO ₂	16
Lutter contre les émissions de CO ₂	17
Renforcer notre efficacité énergétique	18
Mix énergétique	19
Participer aux efforts de recherche et développement	20

Créer des boucles locales d'économie circulaire 21

Nos cimenteries : accélératrices locales d'économie circulaire	23
Le maillage des nos installations : des exutoires de proximité pour les déchets du BTP	25

Maîtriser nos impacts sur l'environnement 27

Management environnemental et démarche de progrès	28
Aménager le paysage et préserver les sols	29
Assurer la gestion durable de l'eau	31
Préserver la qualité de l'air : des résultats en progrès grâce à un plan industriel ambitieux	31
Un engagement constant en faveur de la biodiversité	33

Engagés avec nos équipes et dans les territoires 37

En 2020 : engagés pour lutter contre l'épidémie de covid-19	38
Engager nos ressources humaines	40
Développer les potentiels	41
Favoriser le dialogue social, la diversité et l'inclusion	42
Dialoguer avec les parties prenantes	44
Soutenir les territoires	45
Contribuer à la définition des politiques publiques	47

Construire responsable avec l'ensemble de la chaîne de la construction 49

Maîtriser la chaîne d'approvisionnement	51
Maîtriser l'impact de nos transports	53
Développer des solutions constructives adaptées au changement climatique	56

Annexes 61

Table de concordance des éléments de la déclaration de performance extra-financière	62
Méthodologie de reporting : définition et collecte des indicateurs	63
Synthèse des indicateurs	64
Glossaire	65
Rapport de l'organisme tiers indépendant	66

2020

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire et sociale sans précédent. Elle a imposé une adaptation profonde et rapide de notre entreprise aux exigences sanitaires de la pandémie tout en organisant une reprise de l'activité après le premier confinement dans les meilleures conditions pour nos salariés, nos sous-traitants, et nos clients.

Cette crise ne doit pas masquer la profonde mutation dans laquelle est engagée notre industrie : contribuer à la transition du secteur de la construction vers la neutralité carbone et l'économie circulaire. Le béton, 2^{ème} matériau le plus utilisé après l'eau est indispensable aux grandes aspirations de la société (urbanisation, lutte contre l'étalement urbain, construction d'infrastructures de transports alternatifs à la route ou d'énergies renouvelables). Il est du côté des solutions.

C'est dans cet esprit que notre groupe a décidé d'accélérer et d'augmenter ses ambitions en matière de bas carbone : fruit du travail d'une année avec le SBTi, ses objectifs 2030 ont été reconnus comme compatibles avec une trajectoire 1,5°C, en cohérence avec les accords de Paris. LafargeHolcim devient ainsi la première entreprise de matériaux de construction à s'engager résolument vers la neutralité carbone.

Cette ambition est bien sûr un défi au quotidien pour nos opérations mais nous saurons le relever.

La reconnaissance de nos efforts sur le plan international est déjà perceptible : le classement ESG de Sustainalytics nous place au premier rang des entreprises du secteur, nous avons rejoint la liste A du CDP... Et les ciments et bétons responsables sont déjà une réalité : nous avons ainsi lancé EcoPact, la plus large gamme de bétons bas carbone du marché.

Cette année aura également été marquée par la progression d'un certain nombre d'indicateurs environnementaux : les émissions de poussières notamment, ont été significativement réduites grâce à un plan d'investissement pluriannuel. L'acceptabilité de nos opérations demeure néanmoins un enjeu, notamment en zone urbaine dense. L'exemplarité de nos opérations fait l'objet de toute notre attention.

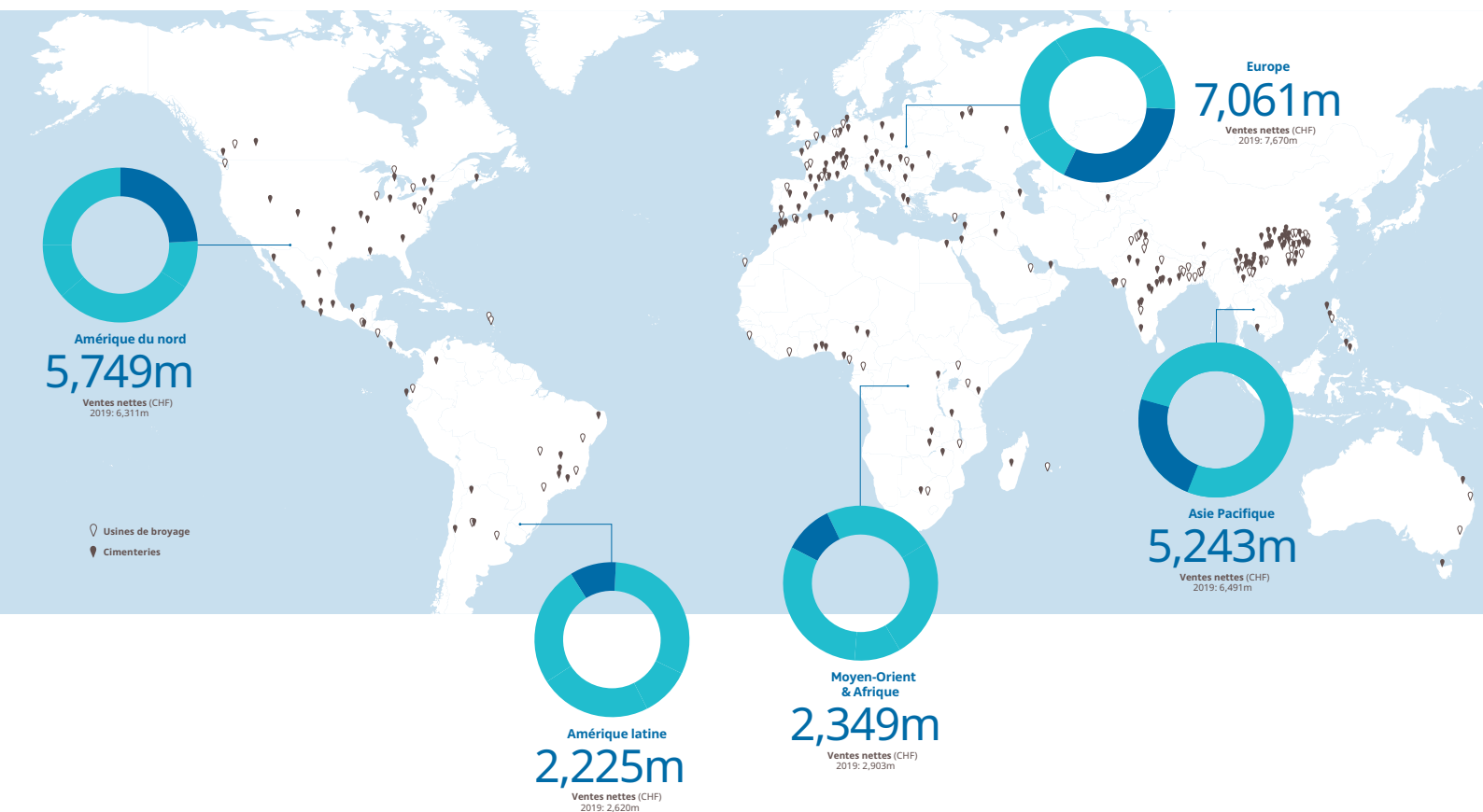
Ce rapport, dans le cadre formel de la déclaration de performance extra-financière, se veut un état de nos ambitions et de nos résultats en matière de développement durable, mais surtout une démonstration par les faits et les exemples de notre engagement et de nos initiatives. C'est ainsi que nous souhaitons inscrire notre activité dans le long terme, en cohérence avec le Green deal européen et le plan de relance national.

”



FRANÇOIS PETRY
Directeur général
LafargeHolcim France

Le Groupe LafargeHolcim dans le monde



LafargeHolcim est le leader mondial des matériaux et solutions de construction et opère dans quatre segments d'activité : ciment, granulats, béton prêt à l'emploi et solutions et produits.

Dans la lignée de son engagement "net zéro", LafargeHolcim ambitionne de mener l'industrie et le secteur de la construction vers la réduction des émissions de carbone et la circularité. Le Groupe offre des solutions aux défis les plus complexes rencontrés par les maçons, constructeurs, architectes et ingénieurs, de l'urbanisation à la lutte contre l'artificialisation des sols et à la demande en logements abordables. Le Groupe emploie près de 70 000 personnes dans 70 pays avec un portefeuille d'activités équilibré entre les pays matures et les pays émergents.

Chiffres clefs

70 pays

2 257 sites

67 400 employés

176 brevets dans notre portefeuille dont 44 % liés à des solutions bas-carbone

23,1 milliards CHF de chiffres d'affaires





Avec le développement durable au cœur de sa stratégie, LafargeHolcim s'engage à bâtir un monde qui fonctionne pour les hommes et pour la planète. Élaborée en collaboration avec un large éventail de parties prenantes internes et externes, sa stratégie développement durable a pour objectif majeur de contribuer à

faire progresser le développement durable dans le secteur de la construction, au moyen de quatre domaines d'actions principaux : le climat, l'économie circulaire, l'environnement et enfin, le dialogue avec les parties prenantes. Des objectifs intermédiaires ont été établis à l'horizon 2022.

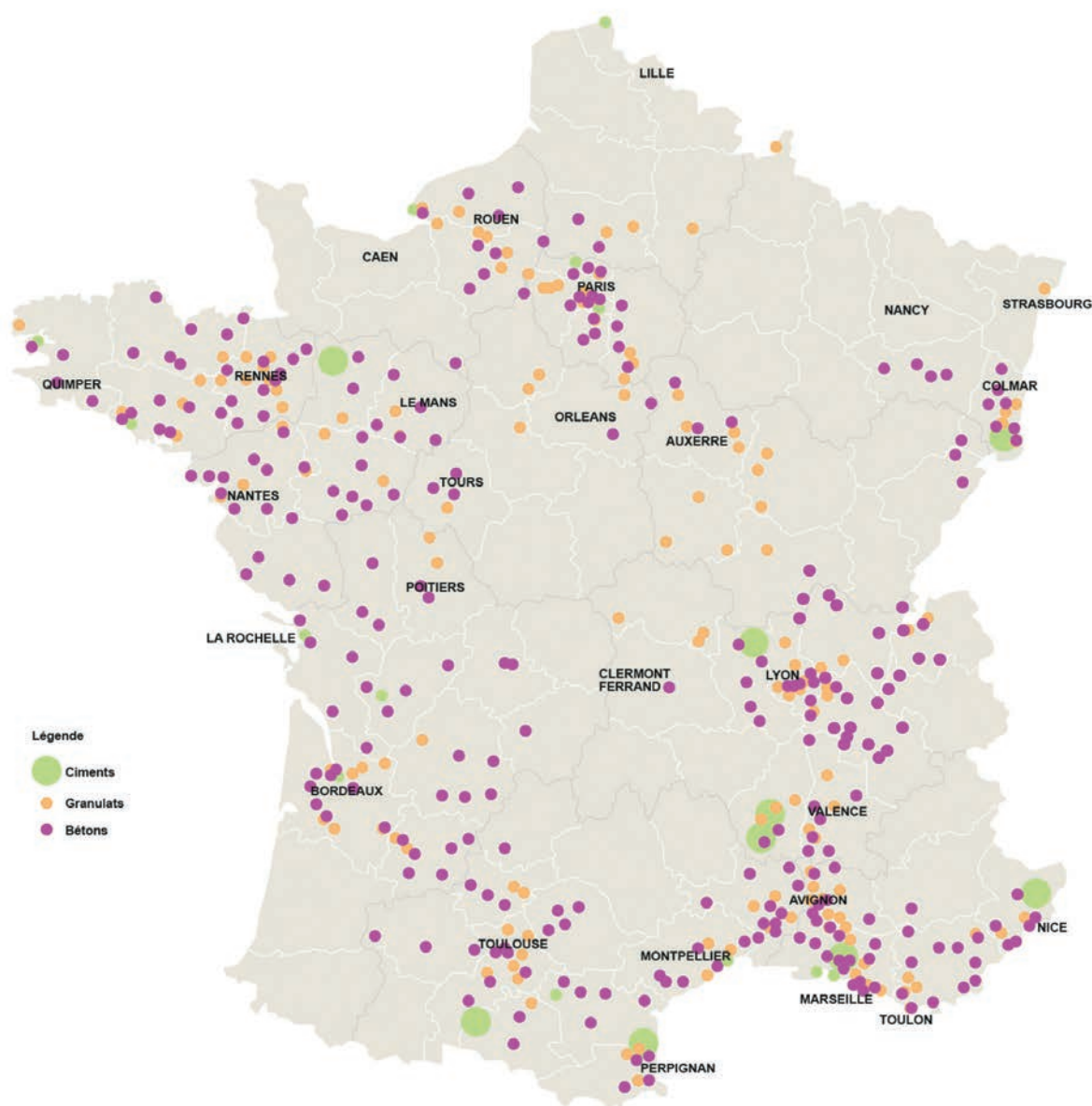
Un processus de contrôle annuel permet de suivre les résultats obtenus par rapport à ces objectifs.

Les opérations de LafargeHolcim en France s'inscrivent pleinement dans cette stratégie et y contribuent à travers les actions décrites dans les pages suivantes. ●

— Performance du Groupe LafargeHolcim au niveau mondial

	CLIMAT & ENERGIE 	ÉCONOMIE CIRCULAIRE 	ENVIRONNEMENT 	COMMUNAUTÉS 
Objectif	Réduire les émissions de CO ₂	Favoriser la valorisation des déchets	Réduire la consommation d'eau	Créer de la valeur partagée
Indicateurs Clés	CO ₂ émis (kg CO ₂ / t ciment)	Déchets valorisés (millions de tonnes)	Eau économisée (litre d'eau / tonne de ciment)	Nombre de nouveaux bénéficiaires par an (millions)
Performance 2020	Scope 1: 555 Scope 2: 36	46*	273**	6.2
% de changement par rapport à 2019	Scope 1: -1.1 % Scope 2: -2.2 %	-3.1 %	-8.6 %	+5.2 %
Objectif 2022	550	60	291	7
Objectif 2030	475	100	262	10

Présentation des activités de LafargeHolcim en France



Chiffres clefs au 31 décembre 2020

4 300

collaborateurs

8

cimenteries

1

usine de chaux

12

usines de broyage et dépôts ciments

150

carrières de granulats, ports et dépôts

250

centrales à béton

1

centre de recherche



Modèle d'affaires

Premier producteur en France de ciments et de bétons, troisième producteur de granulats, LafargeHolcim alimente le secteur du bâtiment et des travaux publics en matériaux pour les constructions du quotidien ou les ouvrages exceptionnels qui façonnent les territoires.

Industries de proximité, les 400 unités de production sont réparties sur l'ensemble du territoire, et présentent des tailles très variables :

- quelques centaines de m² pour les centrales à béton, généralement en zone péri-urbaine
Ce sont des unités, souvent légères, de mélange entre les différents constituants du béton : ciments, granulats, eau et adjuvants
- des dizaines d'hectares pour les carrières, principalement en zone rurale
Les granulats, qu'ils proviennent d'alluvions, de roches massives ou bétons recyclés, sont extraits et transformés si nécessaire au moyens d'installations de criblage et concassage
- des unités industrielles plus massives (même si leur taille peut paraître modeste au regard d'autres industries) et 100 à 150 salariés pour les cimenteries

Cœur de métier historique du groupe, le ciment est un liant hydraulique fabriqué à partir du clinker. Ce dernier est obtenu en cimenterie par la combinaison chimique à très haute température de calcaire et l'argile principalement.

Le clinker est ensuite broyé avec des ajouts, dans des proportions très précises et définies par des normes, pour donner au ciment des caractéristiques spécifiques.

Ces trois activités sont strictement encadrées par le code de l'environnement. Soumises au régime des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), elles font l'objet d'autorisation d'exploiter et de contrôles réguliers par l'administration.

Ces matériaux pondéreux sont essentiels au secteur de la construction : en France, chaque habitant utilise en moyenne par

an 300 kg de ciment, 5,5 tonnes de granulats, 0,6 m³ de béton (2018).

En amont d'un secteur en forte mutation, LafargeHolcim doit prendre en compte des tendances qui influent sur son marché et son modèle d'affaires :

- **la démographie et l'évolution des modes de vie et de transport issues de la transition environnementale :** densification des habitats, nouvelles infrastructures pour les mobilités douces et les énergies renouvelables
- **la complexification croissante de l'accès à la ressource,** les concurrences d'usage des sols et l'acceptabilité de l'activité industrielle
- **le développement du recyclage** et de l'économie circulaire
- **le rythme de l'évolution du prix** de l'énergie et du CO₂
- **les évolutions réglementaires de la construction** avec la prise

en compte de la composante carbone dans la future réglementation environnementale des bâtiments (RE2020)

- **un contexte toujours plus concurrentiel** : implantation de nouveaux acteurs, pénétration continue des ciments d'import.

LafargeHolcim est convaincu que ces défis peuvent constituer des opportunités pour assurer le développement durable de ses activités et se différencier sur un marché concurrentiel et en mutation. Le groupe pratique depuis longtemps l'économie circulaire, et notamment l'écologie

industrielle et territoriale, dans laquelle les déchets des uns forment les ressources des autres. 44 % des combustibles nécessaires au process industriel sont ainsi issus de déchets (des ménages, d'autres activités économiques, de la biomasse...). Bénéficiant des efforts du centre de recherche et innovation le plus important du secteur des matériaux de construction situé à Lyon (où plus de 55 % de nos projets R&D sont dédiés à la réduction des émissions de CO₂), LafargeHolcim propose à ses clients des produits décarbonés, notamment autour de l'offre 360, des gammes de produits ECOPACT, etc.

Pour inscrire ses activités dans une perspective durable en France, LafargeHolcim articule ses priorités autour de 3 axes :

- **anticiper les mutations** du marché et du secteur de la construction, notamment la demande pour des solutions bas-carbone
- **continuer à améliorer l'empreinte environnementale** de ses activités, en particulier les émissions de CO₂ liées à son process
- **accompagner la construction durable** grâce à des solutions innovantes, bas-carbone et circulaires ●



Analyse des risques et matrice de matérialité

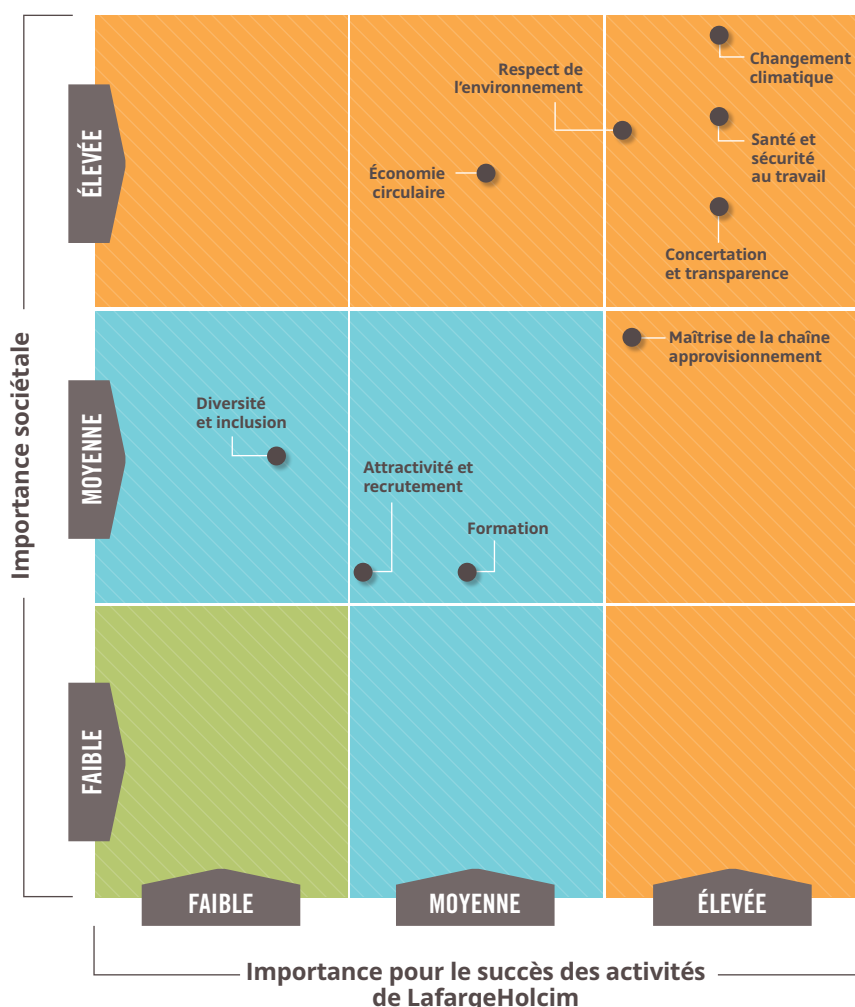
Aux fins du présent rapport et en application du décret n°2017-1265 du 9 août 2017, article 2, LafargeHolcim a conduit une analyse des risques liés à ses activités selon la méthodologie suivante :

- **identification des enjeux sectoriels et des tendances mondiales en matière de développement durable** (Nos sources ont été : les objectifs de développement durable de l'ONU ; *Marché actuel et offre de la filière minérale de construction et évaluation à échéance de 2030* du Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques, novembre 2016 ; *Guide méthodologique – reporting RSE* du MEDEF ; *Sustainability Guidelines* de la Global Cement and Concrete Association ; *Sustainability Report 2020* de LafargeHolcim)
- **définition des risques et opportunités et justification de leur caractère significatif**
- **évaluation des risques en fonction de leur impact financier, leur temporalité, leur ampleur** (nombre de parties prenantes internes et externes concernées) et leur probabilité
- **priorisation des risques pour les parties prenantes externes** : consultation des parties prenantes sur la base d'une étude d'image faite en 2018, échanges réguliers avec les pouvoirs publics et les parties prenantes des sites industriels et au niveau national, analyse de la presse généraliste et sectorielle
- **finalisation de la notation.**

Cette analyse a été actualisée par un groupe d'experts internes composé notamment de la Direction générale et des directions et expertises

stratégie, industrielle, ressources humaines, environnement, marketing, affaires publiques et RSE. Le travail produit a ensuite été mis en cohérence avec les analyses de risques déjà conduites par l'Audit et le Contrôle interne et avec l'analyse de risques extra-financiers du Groupe LafargeHolcim. L'analyse et la classification de ces

risques, couplées à l'interrogation de nos parties prenantes (lors des commissions locales de suivi de site annuel, d'échanges réguliers avec les pouvoirs publics et nos partenaires), l'analyse des controverses et d'une étude d'image menée fin 2018 par le cabinet Advise), nous ont permis d'établir la matrice de matérialité ci-dessous.



Malgré la crise sanitaire rencontrée en 2020 et l'élargissement du périmètre de reporting aux activités bétons et granulats, nous ne constatons pas de changement significatif dans la matérialité de nos risques. Par exemple, l'attention portée à la santé-sécurité était déjà à un niveau tel que son niveau de criticité a peu évolué.

Cette dernière fait ainsi ressortir 4 priorités :

- **le changement climatique**
- **la santé-sécurité**
- **le dialogue avec les parties prenantes**
- **le respect de l'environnement**

Les objectifs sont les suivants :

- **s'assurer de poursuivre les projets nécessaires à la lutte contre le changement climatique**, tel que l'objectif validé par le SBTi le prévoit
- **assurer la sécurité au travail des salariés et de l'ensemble des partenaires** et renforcer les initiatives permettant de conserver un haut niveau de maîtrise
- **s'assurer d'un maintien de la qualité de la concertation** avec les parties prenantes de même qu'à assurer la transparence des informations communiquées

- **s'assurer de demeurer conforme aux réglementations en vigueur**, se préparer aux évolutions régissant le domaine, et décliner opérationnellement les pratiques requises

Si ces problématiques représentent des risques majeurs pour nos activités, nous sommes convaincus que le fait de les adresser le plus en amont possible et de manière adaptée et concertée, peut constituer une opportunité essentielle pour nos modèles de développement. ●





— Accélérer notre engagement pour le climat

Accélérer notre engagement pour le climat

Convaincu de la nécessité d'une action d'ampleur et collective sur le changement climatique, le groupe LafargeHolcim a fermement renforcé ses ambitions bas carbone en 2020.

Un travail collaboratif avec les organisations internationales les plus reconnues en la matière a ainsi permis de :

- signer le Net Zero Pledge de l'initiative Science Based Targets (SBTi)¹ en septembre 2020
- renforcer les objectifs de décarbonation pour 2030 (de plus de 20 % par rapport à 2018) et les voir reconnaître par le SBTi comme compatibles avec le scénario 1,5°C de l'accord de Paris

Cette politique volontariste vient renforcer des actions de réduction des émissions de carbone, qui ont jusqu'à présent permis une

diminution de 28 % des émissions nettes de CO₂ par tonne de ciment depuis 1990 à l'échelle du groupe.

2020 a également été marquée par :

- le premier green bond proposé par l'entreprise
- l'inscription de l'entreprise dans la liste A du CDP

Notons que l'impact du changement climatique est pris en compte par LafargeHolcim dans d'autres domaines clés de la gestion de l'environnement, comme la gestion de l'eau et la biodiversité, sur laquelle le groupe s'engage à avoir un impact net positif. ●

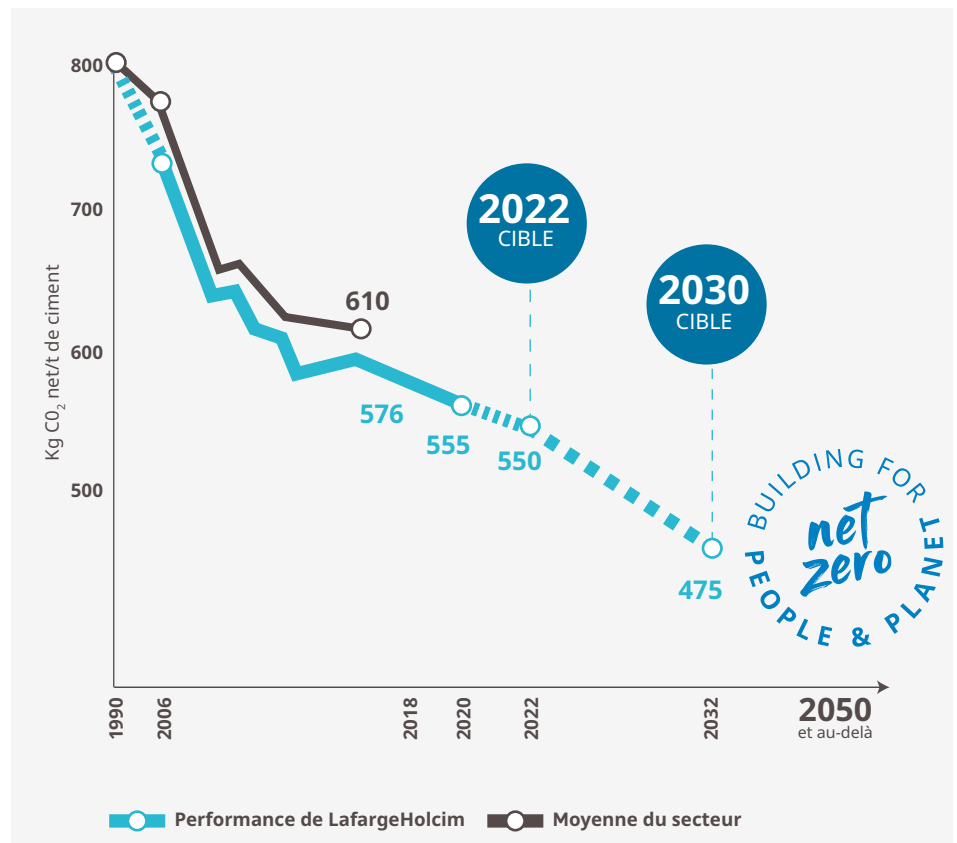


1. Initiative conjointe du CDP (anciennement le Carbon Disclosure Project), du Pacte mondial des Nations Unies (Global Compact), de l'Institut des ressources mondiales (World Resources Institute) et du World Wildlife Fund, qui aide les entreprises à déterminer un parcours de réduction de leurs émissions de carbone basé sur la science

Notre ambition :
réduire les émissions nettes de CO₂ à l'horizon 2030

475 kg CO₂
par tonne de ciment,
en cohérence avec la trajectoire 1,5° de l'Accord de Paris

réduction des émissions
de Scope 2 et 3



— LafargeHolcim, 1^{ère} entreprise des matériaux de construction à s'engager vers le net zéro

LafargeHolcim est devenue la première entreprise mondiale de matériaux de construction à signer l'«Ambition 1,5°» du Pacte mondial des Nations Unies (UNG), avec des objectifs intermédiaires approuvés en septembre 2020 par l'Initiative Science Based Targets (SBTi). Dans notre objectif d'atteindre le net zéro, nous avons défini des objectifs ambitieux pour 2030 pour réduire nos émissions de 20 % par rapport à 2018 et nous nous sommes associés à SBTi pour définir notre feuille de route vers la neutralité carbone au-delà de 2030.

Nous avons ainsi défini les objectifs climatiques 2030 les plus ambitieux de notre industrie :

- **objectif de 475 kg CO₂** par tonne de ciment (Scope 1)
- **réduction de 65 % des émissions** de scope 2 par tonne de ciment par rapport à 2018
- **réduction de 20 % des émissions** de scope 3 par rapport à 2020

D'ici 2050, LafargeHolcim prévoit de plus de :

- **réduire les émissions de CO₂** du scope 1 à un objectif cohérent avec une trajectoire nette zéro approuvée par SBTi
- **être neutre en carbone** dans les émissions de scope 2
- **réduire considérablement** les émissions du scope 3, en visant une réduction de 50 %

— Connaître et mesurer nos émissions de CO₂

Contrairement à d'autres secteurs d'activité, la majeure partie de notre empreinte carbone relève du Scope 1 (75 %).

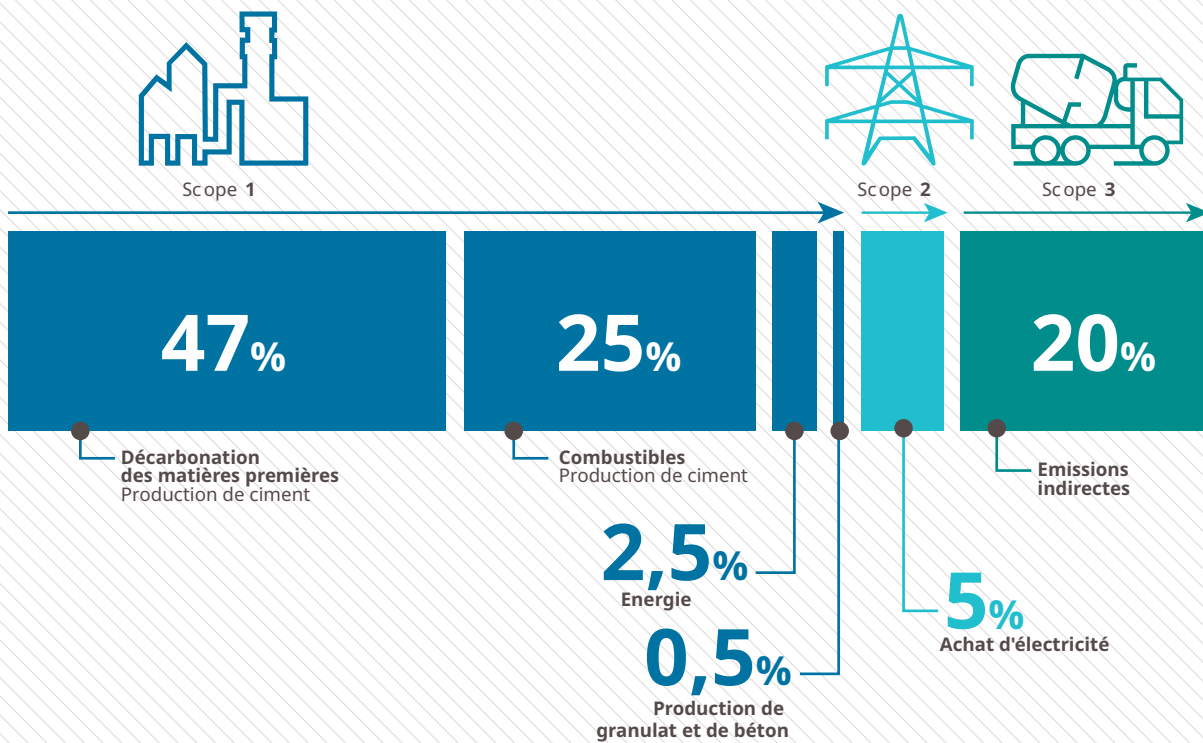
Le Scope 2 (5 %) inclut toutes les émissions indirectes, liées à l'achat de l'électricité consommée dans les équipements détenus ou contrôlés par l'entreprise.

Le Scope 3 (20 %) inclut toutes les autres émissions indirectes comme l'extraction et la production de matériaux achetés ou des combustibles, ainsi que le transport.

Si la réduction des émissions du Scope 1 est au cœur de notre stratégie, nos engagements concernent également le Scope 2.

Notre Scope 3, bien que comptant pour un cinquième de nos émissions globales, retient également notre attention et nous prévoyons des actions de réduction sur la logistique et les carburants. ●

— Empreinte CO₂ de LafargeHolcim



Lutter contre les émissions CO₂

Pour atteindre son objectif Net Zero, LafargeHolcim France s'est engagé pour les prochaines années à mobiliser les leviers connus de baisse des émissions, ainsi qu'à développer et déployer des technologies nouvelles et avancées. Ces actions de court, moyen et long terme comprennent :

- **la modernisation de l'outil industriel** afin d'améliorer ses performances environnementales. Cette modernisation se traduit par des investissements importants dans nos cimenteries et usines. (Un investissement de plus de 120 millions d'euros est notamment en cours de réalisation dans notre cimenterie de Martres-Tolosane.)
- **la substitution des combustibles fossiles par des énergies alternatives issues des déchets**, notamment de biomasse. Aujourd'hui 44 % de l'énergie nécessaire au fonctionnement des fours provient de la valorisation de déchets. (Récemment, les deux lignes de valorisation des déchets de la cimenterie de Port-La-Nouvelle ont été complètement renouvelées. Cet investissement de 6 millions d'euros va permettre de réduire de 75 % son utilisation d'énergies fossiles dès 2021 et de 90 % en 2022.)
- **l'amélioration de l'efficacité énergétique** des fours pour réduire la consommation spécifique de chaleur (toutes nos cimenteries sont notamment certifiées ISO50001)
- **la diminution de la teneur en clinker des ciments**, combinant le clinker et d'autres composés cimentaires tels que le calcaire, le laitier ou les cendres volantes, ainsi que les argiles calcinées

- **l'optimisation du transport**, avec le recours à des transports alternatifs à la route ou à des motorisations alternatives des camions. LafargeHolcim est ainsi le premier transporteur fluvial de France et privilégie dès que possible le transport ferroviaire. (En janvier 2021, la cimenterie d'Altkirch a renouvelé ses installations de chargement de trains pour approvisionner la région Ile-de-France pour répondre aux besoins du chantier du Grand Paris)

A moyen (2025-2035) et long terme (2035-2050), LafargeHolcim prévoit également :

- **le développement de nouveaux liants moins carbonés et l'arrivée de nouveaux ajouts au clinker** (les argiles calcinées)

- **la systématisation de la carbonatation accélérée des granulats de béton recyclé** (suite au projet national FastCarb)
- **la mise en place de systèmes de captage et de valorisation du CO₂** (LafargeHolcim est partenaire du pôle Avenia pour le projet Pycasso, projet de captage, stockage et utilisation du carbone près de son usine de Martres)

Ces actions s'inscrivent dans une stratégie de long terme et la mobilisation de chaque levier est essentielle pour atteindre les objectifs.

On note en 2020 l'impact positif du développement de la valorisation de déchets et notamment de la biomasse. ●

	2018	2019	2020
Émissions nettes de CO ₂ (en kg/t de ciment) ¹	568	573	561

1. Les données pour 2018 et 2019 diffèrent légèrement des indicateurs publiés dans les récents rapports car, pour mieux montrer leur évolution, ils ont été recalculés avec la même méthode et le même périmètre

— Modernisation de la cimenterie de Martres Tolosane

Les travaux de modernisation de Martres-Tolosane (31) permettront de baisser de 25 % le poids CO₂ de la tonne de ciment produite

Dans cette cimenterie, le groupe a entrepris une modernisation profonde, un investissement de plus de 120 M€ qui permettra d'augmenter la productivité de la cimenterie tout en réduisant son impact environnemental.

L'usine sera équipée des dernières technologies en matière environnementale, augmentant ainsi la part de valorisation énergétique des déchets et leur recyclage dans la fabrication du clinker (passant de 30 à 80 %). Les travaux permettront de diminuer la consommation d'énergie, de réduire l'empreinte CO₂ (-25-30 % par tonne de ciment) et de créer des boucles locales d'économie circulaire avec les partenaires du grand Sud-Ouest.

Après une pause liée à la situation sanitaire en début d'année, les travaux de modernisation de la cimenterie de Martres-Tolosane (investissement de 120 M€) se sont poursuivis en 2020 avec notamment la pose du four rotatif.

Les travaux devraient continuer tout au long de 2021 avec le montage de la tour de préchauffage, les éléments électriques et réfractaires et la connexion du nouveau four. La production régulière de clinker est attendue pour fin 2021.

Au delà de ce projet, les équipes travaillent d'ores et déjà sur les solutions de fabrication de l'hydrogène et de captation du CO₂ afin de transformer cette cimenterie en "zero carbone" à terme.



Renforcer notre efficacité énergétique

La production de clinker étant fortement consommatrice d'énergie, nous agissons pour limiter la consommation d'énergie fossile primaire.

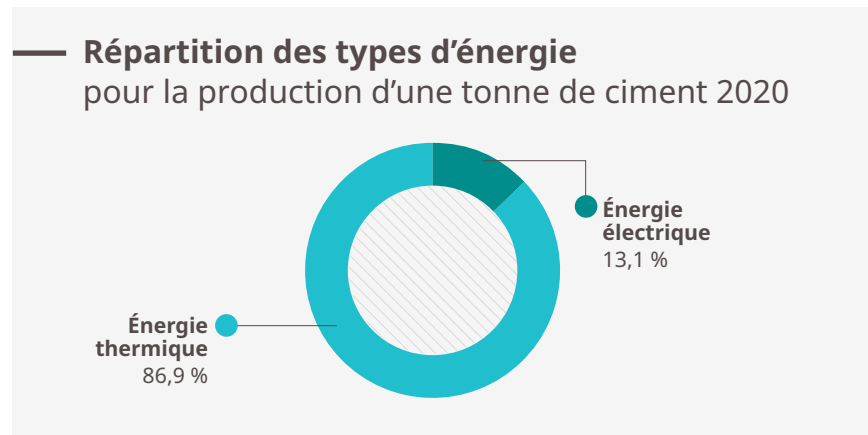
L'efficacité de notre gestion de l'énergie est assurée depuis 2015 par la certification ISO 50001 de toutes les cimenteries. Norme de référence, l'ISO 50001 oriente notre mise en œuvre d'un système de management

de l'énergie et nous permet de faire un meilleur usage de l'énergie dans l'ensemble de nos opérations. LafargeHolcim Ciments a renouvelé **les certifications ISO 50001** en 2018 pour la période 2018-2020. ●

	2018	2019	2020
Consommation d'énergie totale (en MJ/t de ciment)	3 551	3 401	3 312

Mix énergétique

En 2020, la part de l'énergie électrique s'élève à 13,1 %. Le recours grandissant aux énergies de substitution engendre une évolution de notre mix énergétique vers une plus grande proportion d'électricité.



Participer aux efforts de recherche et développement

Soucieuse de préparer ses activités aux défis de demain, LafargeHolcim est fortement mobilisé sur la recherche bas-carbone.

Dans le LafargeHolcim Innovation Center, 55 % de nos projets R&D sont dédiés à la réduction des émissions de CO₂. L'entreprise participe également aux projets de recherche nationaux

et internationaux en cours. En France, LafargeHolcim Ciments participe notamment au projet national FastCarb, soutenu par les Ministères de la recherche et de la transition écologique et solidaire ●

FastCarb

Un démonstrateur industriel du stockage du CO₂ par carbonatation du béton recyclé



Soutenu par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, le programme FastCarb est un projet de recherche et développement collaboratif lancé en 2018 par l'IFSTTAR et 21 autres partenaires dont les acteurs de la filière ciment et béton. Son objectif est de stocker le CO₂ dans les granulats de béton recyclé de manière accélérée, d'améliorer la qualité de ces granulats (par le colmatage de la porosité qui leur est propre) et de diminuer in fine l'impact CO₂ du béton dans les structures. Une expérimentation est menée à la cimenterie de Val d'Azergues depuis mi-décembre 2019 par les équipes pluridisciplinaires de LafargeHolcim France avec le soutien des experts internationaux du LafargeHolcim Innovation Center (LHIC) de l'Isle d'Abeau sur le procédé de carbonatation par lit d'air fluidisé :

- **les gaz du four de la cimenterie** sont captés au niveau du filtre principal avant leur expulsion par la cheminée, pour être injectés dans le carbonateur
- **les granulats de béton recyclé** sont introduits dans le carbonateur et progressent sur le tapis vibrant (temps de passage dans le carbonateur d'environ 1 heure) ;
- **la pression des gaz, l'humidité et la température** sont contrôlés de façon à maintenir les conditions optimales de captation du CO₂
- **en fin de process, les gaz sont filtrés** puis renvoyés vers la cheminée

Le carbonateur utilise du matériel recyclé issu de l'industrie alimentaire et servant initialement à sécher les laits infantiles. Les granulats de béton recyclé proviennent de la plateforme de recyclage de granulats agneo® basée à St Fons.

Les premiers résultats sont encourageants. Les granulats recyclés carbonatés ont été testés (printemps 2021) dans la fabrication de bétons, notamment par les équipes de LafargeHolcim Bétons de Lyon, afin de vérifier le comportement du béton incorporant ces granulats aux propriétés améliorées.



Le démonstrateur de Val d'Azergues :

Durée de l'expérimentation sur site :

8 mois

Quantité de granulats recyclés à carbonater pour le projet :

50 tonnes

Equipe mobilisée :

12 personnes



— Créer des boucles locales d'économie circulaire

Créer des boucles locales d'économie circulaire

Le développement d'une économie circulaire permet de conjuguer économie de ressources, compétitivité et transition bas-carbone. Aujourd'hui au 2^{ème} rang mondial pour le traitement des déchets en volume, le groupe LafargeHolcim a renforcé ses ambitions en la matière et vise le traitement de 100 millions de tonnes issues de déchets dans ses opérations.

Notre ambition :

Utiliser
100 millions
de tonnes / an

de ressources issues de déchets dans nos opérations

Pionnier de l'écologie industrielle, LafargeHolcim a depuis les années 1970 mis en place des boucles locales d'économie circulaire pour préserver les ressources et créer de la valeur sur les territoires.

Son modèle d'économie circulaire recouvre plusieurs aspects :

- **œuvrer à l'écoconception des matériaux de construction** (mise sur le marché de matériaux par essence durables et recyclables, développement de produits éco-conçus comme la mousse isolante Airium®, réflexion sur les meilleures performances des matériaux indépendamment de leur volume...¹)
- **développer de nouvelles offres** de service de recyclage et valorisation des déchets Geocycle® et aggneo™
- **intégrer une part croissante de matériaux recyclés** dans nos produits (granulats, eau, ciments bas carbone)

Le procédé cimentier permet effectivement d'offrir une solution de recyclage et de valorisation

énergétique pour des déchets habituellement enfouis, tandis que le maillage du territoire en carrières permet d'offrir des exutoires de proximité aux déchets inertes du BTP et de les réintégrer comme matière première secondaire de la construction. ●

Chiffre clé :

140 sites

accueillant des déchets : cimenteries, stations de broyage, carrières, plateformes de transit ou de recyclage, installations de stockage.



LafargeHolcim France a développé deux marques complémentaires proposant des services d'économie circulaire : Geocycle® et aggneo®

- **Geocycle®** offre aux collectivités locales et aux industriels une solution de gestion et de valorisation de leurs déchets en s'appuyant sur le co-processing, un procédé de recyclage de la fraction minérale et de valorisation énergétique des matières contenues dans les déchets. Cette solution unique offerte par le procédé cimentier ne produit aucun résidu ultime et contribue à la réduction des volumes de déchets enfouis et incinérés. Elle permet de réduire les dépenses publiques liées aux infrastructures de traitement de déchets puisque les cimenteries opèrent déjà. Ce procédé est également un levier de réduction des émissions de GES du secteur cimentier et participe à une utilisation efficace des ressources. En France, 630 000 tonnes de déchets ont été valorisées à travers cette solution en 2020, permettant d'éviter l'émission de 360 000 tonnes de CO₂.
- **agnneo®** accompagne les professionnels du BTP en leur proposant des matériaux recyclés (granulats et bétons) et des services d'économie circulaire (recyclage et valorisation des déblais) sur leurs chantiers. Bénéficiant du réseau de plateformes et de carrières de l'entreprise, aggneo® procède, en fonction des déchets dont il a la charge, à leur recyclage, leur valorisation en remblaiement de carrière et leur stockage en installation de stockage des déchets inertes. La traçabilité est un enjeu majeur dans le traitement des déchets du BTP. Elle est notamment assurée au moyen de DAPeasy, l'application mobile de Demande d'Acceptation Préalable. En 2020, aggneo® a permis de traiter 6,5 M tonnes de déchets, au moyen de ses 130 sites.

1. Voir le chapitre Construction durable



Nos cimenteries : accélératrices locales d'économie circulaire

Les possibilités offertes par les cimenteries afin d'économiser la ressource sont de trois ordres :

- **le recyclage de déchets** comme ressource de substitution des matières extraites en carrières
- **la valorisation énergétique des déchets** comme combustibles alternatifs aux énergies fossiles
- **le remplacement d'une partie du clinker dans le ciment** par des matières de substitution issues d'autres industries (laitiers de hauts fourneaux, cendres de centrales thermiques).

Pour réduire sa consommation de combustibles fossiles, LafargeHolcim Ciments propose aux producteurs et aux gestionnaires de déchets -

qu'ils soient des industriels, des collectivités, des entités agricoles ou forestières – des prestations de **co-processing** maîtrisées.

Le procédé de co-processing permet de traiter et valoriser les déchets tout en respectant **le principe de la hiérarchie du traitement de déchets** de l'Union européenne, qui

privilégie la valorisation matière, puis la valorisation énergétique. LafargeHolcim a instauré des contrôles très stricts afin de garantir la régularité et la qualité du produit final - le ciment, la sécurité de ses collaborateurs et de ses parties prenantes, et le respect de l'environnement tout au long du processus.

	2018	2019	2020
Taux de combustibles issus de déchets	47 %	43 %	44 %
Taux de combustibles issus de la biomasse	24 %	23 %	24 %

Créer des boucles locales d'économie circulaire

Par ailleurs, la fraction de cendres incluses dans les combustibles de substitution (par exemple le calcium dans les farines animales ou le fer dans les pneus) permet d'économiser aussi des matières minérales qui auraient été extraites de nos carrières ou qui auraient dû être approvisionnées sous forme de minerai.

La production de clinker dépend de ressources minérales, principalement l'argile et le calcaire, disponibles localement en quantité importantes.

Néanmoins, conscient de son rôle en matière de préservation des ressources, LafargeHolcim ajuste la production de ses carrières au plus près de ses besoins en cimenterie. Il agit pour limiter sa consommation de matières premières par tonne de ciment et utilise également des matières de substitution au clinker, proposant ainsi une large gamme de ciments à taux réduit de CO₂. Cette action peut être évaluée grâce à la variation de notre indice C/K, (Ciment produit à partir d'une tonne de clinker).

	2018	2019	2020
Variation du facteur clinker ¹	103,5 %	104,8 %	103,1 %

Les défis de l'économie des ressources naturelles et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre sont autant d'opportunités pour les activités de LafargeHolcim, mais aussi pour les territoires :

- **sur le plan environnemental**, cela permet d'économiser des matières premières non renouvelables

et importées, et de limiter les émissions de gaz à effet de serre.

- **sur le plan sociétal**, il s'agit de solutions de proximité pour les entreprises de la région qui souhaitent valoriser leurs déchets.
- **sur le plan économique**, ce procédé réduit la facture énergétique de la cimenterie et favorise ainsi sa compétitivité. ●

Transition énergétique à la cimenterie de Port-La-Nouvelle

75 % des combustibles issus de déchets dès 2021, grâce à la modernisation des ateliers de valorisation de déchets

Les deux lignes de valorisation des déchets de la cimenterie de Port-La-Nouvelle ont été complètement rénovées afin de :

- **augmenter les capacités de dosage et d'injection ;**
- **optimiser le confinement des opérations de déchargement et de transport ;**
- **remplacer les systèmes de détection et de protection contre les incendies ;**
- **agrandir le laboratoire de contrôle à réception des combustibles.**

Cet investissement de 6 M€ va permettre de réduire de 75 % l'utilisation d'énergies fossiles dès 2021 et de 90 % en 2022. Cette opération contribue au renforcement de la filière locale des Combustibles Solides de Récupération (CSR) élaborés à partir de déchets non dangereux en substitution des combustibles fossiles. A court terme, ce sont plus de 80 000 tonnes de déchets provenant en grande majorité d'Occitanie qui seront éliminés chaque année par la cimenterie. Cela représente une réduction de 30 000 tonnes eqCO₂ par an. La cimenterie de Port-la-Nouvelle ambitionne de devenir la première cimenterie à fonctionner sans aucun combustible fossile.



1. Base 100 en 2014



Le maillage des nos installations : des exutoires de proximité pour les déchets

Le secteur du bâtiment et des travaux publics est l'un des plus importants producteurs de déchets.

Les filières de traitement sont perfectibles, avec de fortes disparités selon les territoires et les types de déchets. Constatant cette situation, la loi relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire, votée en janvier 2020, prévoit la création d'une filière REP pour les déchets du bâtiment, qui structurera fortement le traitement et la revalorisation des déchets de la filière. La commande publique devra également inclure dans son cahier des charges la réutilisation de matières recyclées dans des proportions allant de 20 % à 100 % selon le type de produit, tout en favorisant l'usage, dans le bâtiment, de matériaux issus du réemploi. Convaincu de l'importance de ces défis, et souhaitant prendre sa part dans le déploiement d'une nouvelle économie des matériaux, primaires

et secondaires, LafargeHolcim met à disposition son maillage territorial pour accueillir, traiter et valoriser les déchets du BTP. 130 sites offrent aujourd'hui des exutoires pour les déchets inertes qui peuvent :

- être recyclés en granulats, en substitution aux matériaux de carrières
- être valorisés en remblaiement de carrière
- être éliminés en installation de stockage de déchets inertes

(forme juridique parfois privilégiée par l'administration une fois que l'exploitation des carrières est terminée)

Dans les deux derniers cas, les déblais inertes permettent de remodeler le territoire et restituer des espaces de qualité à la collectivité une fois l'exploitation de la carrière achevée : terres agricoles, espaces naturels ou de loisir, etc. ●

Des sacs de ciment pour des chantiers zéro déchets

Après le Praktis™, c'est au tour du Planet™ d'adopter la technologie Mixopack™, qui permet au sac de se désagréger intégralement dans la bétonnière, sous l'effet de l'action des granulats.

Il peut être introduit sans être ouvert, en une seule étape, sans altérer les propriétés du béton ou du mortier obtenu. Cette technologie permet :

- d'éviter les déchets d'emballage et leur retour en déchetterie
- de réduire la poussière sur les chantiers



— A Blanquefort, une plateforme accueille l'ensemble des retours béton de la profession

Idéalement située dans l'agglomération bordelaise, la plateforme de Blanquefort (31) s'est établie dans une ancienne carrière et propose plusieurs services aux professionnels de la construction :

- accueil de déblais
- recyclage
- négoce de granulats naturels et recyclés
- centrale à béton

En 2020, le site a accueilli 90 000 t de terres valorisées en réaménagement de carrières, et 30 000 t de déchets recyclables. Ces derniers fournissent en gravas recyclés le marché des travaux routiers et en gravillons recyclés pour le béton le marché du bâtiment.

La multiplicité des activités permet aux clients de fonctionner en double frêt pour leur transport de matériaux ou de déblais.

La plateforme accueille et recycle l'ensemble des retours béton (surplus de commande restant dans les camions toupies) de la profession locale de béton prêt-à-l'emploi.

Depuis 2020, la plateforme offre des services complémentaires : évaluation des travaux, retrait des déchets sur chantier, transport.



— La palette cimentière consignée : un exemple pratique de la démarche 360



LafargeHolcim Ciments a initié un service de palettes réutilisables consignées pour la livraison de ses ciments en sac. Au lieu d'envoyer les palettes en filière d'élimination, les clients sont invités à les restituer, au moyen de collectes réalisées par notre prestataire Epalia. Les palettes peuvent effectuer jusqu'à 6 rotations, contribuant à préserver jusqu'à 7 500 tonnes de bois par an.

Après une montée en puissance progressive, nous atteignons un taux de retour de 72 % au dernier trimestre (36,5 % sur l'année). Fin décembre, 475 500 palettes consignées étaient en circulation et 1 191 points de vente impliqués dans la démarche.

Toutes les usines qui vendent des produits éligibles fonctionnent désormais avec des palettes LH360 consignées. En 2020, 24 % d'entre elles ont été réutilisées en moyenne (avec des pics à 77 % en fin d'année).

Notre objectif pour 2021 est d'atteindre un taux de 85 % de réutilisation.

— Maîtriser nos impacts sur l'environnement



Maîtriser nos impacts sur l'environnement

Conscient des enjeux environnementaux liés à l'exploitation des carrières et installations industrielles, LafargeHolcim œuvre en collaboration avec des experts et ses parties prenantes locales afin de contrôler et d'atténuer l'impact de ses activités tout au long du cycle de vie de ses sites de production. L'entreprise est de plus fermement engagée dans la préservation et le développement de la biodiversité, notamment à travers le programme Act4nature.

Management environnemental et démarche de progrès

Nos ambitions :

- doter chaque cimenterie d'un système de management environnemental équivalent à la norme ISO 14 001 et intégrant la biodiversité, la gestion de l'eau et la maîtrise des émissions dans l'air.
- déployer la Charte RSE de UNICEM Entreprises engagées pour l'ensemble des activités béton et granulat en France fin 2021.

En 2020, la crise sanitaire n'a pas permis de tenir les audits prévus pour le renouvellement de la certification ISO 14 001 de LafargeHolcim Ciments. Ceux-ci se sont tenus début 2021. L'entreprise reste pleinement engagée dans la démarche, témoignant ainsi d'un management structuré de ses impacts environnementaux.

LafargeHolcim Bétons et LafargeHolcim Granulats sont quant à elles engagées dans la démarche sectorielle RSE de UNICEM Entreprises engagées. Fin 2020, les agences Bétons Bretagne, Occitanie, Rhône Méditerranée, Provence et Côte d'Azur et les agences Granulats Bourgogne-Auvergne, Rhône Méditerranée, PACA, Midi-Pyrénées, Rhônes-Alpes étaient couvertes par la démarche.

Localement, LafargeHolcim est également impliqué dans des démarches particulières comme la Charte d'amélioration des ports de Haropa. Cette démarche s'applique à l'ensemble des domaines portuaires et des filières qui s'engagent dans une démarche d'amélioration continue. Les installations et sites portuaires s'engagent :

- à réaliser un audit annuel par un organisme indépendant sur les critères d'intégration urbaine, architecturale et paysagère, la maîtrise des impacts environnementaux des activités et l'information régulière des publics concernés
- et à mettre en œuvre le plan d'action correspondant. ●

Le déploiement de la Charte RSE de l'UNICEM

En cohérence avec les ambitions développement durable du Groupe, LafargeHolcim France est engagé depuis 2018 dans le déploiement de la Charte RSE de l'UNICEM sur l'ensemble de nos activités granulats et bétons avec un calendrier qui s'échelonne sur 3 ans jusqu'en fin 2021.

La charte RSE de l'UNICEM apporte un cadre simple, pragmatique et adapté pour formaliser une démarche de progrès et prolonger nos actions RSE. C'est aussi une démarche ambitieuse et exigeante, crédible auprès des parties prenantes et reconnue.

Au-delà de nos savoir-faire en matière de gestion environnementale et de biodiversité, la charte RSE permet de montrer la diversité de nos contributions au développement des territoires à travers les actions menées en faveur de la formation, de l'emploi local, de la sécurité et de l'économie circulaire.

La charte RSE est aujourd'hui pilote dans une démarche de labellisation reconnue par l'État et est demandée de manière croissante dans les appels d'offres publics.



— Aménager le paysage et préserver les sols

LafargeHolcim œuvre à atténuer les éventuels impacts négatifs de ses opérations sur les communautés qui l'entourent, en commençant par porter une attention toute particulière à l'impact visuel de ses opérations.

L'emprise foncière de nos activités de carrières, de 3 433 hectares en 2020, est compensée par le réaménagement systématique des terrains pendant et après exploitation. Dans la mesure du possible, les carrières sont exploitées selon la technique de la dent creuse : celle-ci permet de masquer les impacts paysagers durant l'exploitation. Surtout, après exploitation, les carrières sont remises en état et restituées à la collectivité.

En 2020, 1 534 hectares ont été réaménagés. En fonction du contexte et du souhait de la collectivité, ces restitutions peuvent avoir un objectif économique, sociétal ou environnemental : création d'activité et d'emplois, retour à l'usage initial (agricole par exemple), création de zones de loisir ou écologiques. Grâce à l'ingénierie environnementale que nos équipes ont acquise, il n'est pas rare que les espaces restitués offrent des potentiels plus intéressants en termes de biodiversité. ●

— Des réaménagements à haute valeur environnementale ajoutée

La Flèche

La remise en état du site de la Monnerie de La Flèche a permis de restituer à la collectivité un véritable lieu de biodiversité dans lequel on peut trouver :

- **une zone de loisirs** de 200 hectares
- **un plan d'eau** d'environ 100 hectares
- **des espèces patrimoniales** : près de 135 espèces dont 85 migratrices sur le site : oiseaux hivernants et migrateurs, orthoptères

En se basant sur notre indicateur de biodiversité pour évaluer la contribution des carrières à la protection des espèces menacées (indice de biodiversité longue durée - IBL), le site de la Monnerie est évalué à 3,8 qui correspond à une valeur écologique globale pouvant être considérée comme « forte ».



Limay

L'ancienne carrière Lafarge, remise en état en cohérence avec les enjeux biodiversité, est devenue réserve naturelle régionale de Limay. Le plan de réhabilitation a permis de créer un site favorable aux insectes et à l'avifaune (aucun intrant agricole utilisé) :

- **100 hectares de reboisement forestiers** en 25 ans
- **Plus de 50 hectares d'espaces ouverts** : prairies sèches, landes.
- **Plus de 40 hectares de zones humides fonctionnelles** (hors plans d'eau sensu-stricto)

Aujourd'hui, cette réserve naturelle a pour objectif de protéger la faune et la flore et de sensibiliser le public à la nature. Ont été répertoriées 105 espèces d'oiseaux dont 62 nicheuses parmi lesquelles 14 espèces remarquables telles que l'œdicnème criard, le bruant zizi et la chouette chevêche.

La Couronne

Suite à la transformation de l'usine, la carrière de La Couronne a fait l'objet d'un réaménagement écologique, hydraulique, paysager et urbanistique :

- **Intégration du site dans un environnement paysager et écologique** : délaissé de front et zones naturelles pour les espèces rupicoles et les amphibiens, création d'un lac à proximité de la ville et d'un délaissé pour une zone pavillonnaire.

- **Maîtrise de la qualité des eaux** : gestion des eaux superficielles, création de pentes douces

- **Protection de la ville des risques d'inondation** grâce à l'écrêtage des crues, élimination de fronts verticaux, protection contre les chutes de pierres.

Une carrière plus ancienne avait été transformée en zone photovoltaïque

Signes (83)

Dans la carrière de Signe, une centrale photovoltaïque de près de 13 hectares a été créée en 2015.



Assurer la gestion durable de l'eau

Le groupe LafargeHolcim a défini une directive relative à la gestion durable de l'eau, qui établit les règles et standards de gestion durable de l'eau dans toutes nos opérations.

Nous contribuons plus largement à une meilleure gestion de l'eau dans nos activités par :

- **l'équipement de nos sites d'un système de recyclage des eaux** de process et des eaux de ruissellement
- **la collecte et le recyclage des eaux usées**

En 2020, toutes les cimenteries ont réalisé une analyse des risques liés à l'eau et respecté la fréquence des prélèvements réglementaires.

La consommation d'eau pour 2020 est à 0,28 m³/t de ciment, un écart qui reste faible par rapport aux autres années.

Aucune non-conformité n'a été détectée sur les analyses effectuées.

Cet indicateur de consommation d'eau par volume de matériau sera étendu au béton et au granulat en 2021. ●

Préserver la qualité de l'air : des résultats en progrès grâce à un plan industriel ambitieux

Les cimenteries font l'objet d'un monitoring permanent des émissions dans l'air, notamment en application de la directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles, appelée directive IED.

Celle-ci a pour objectif de parvenir à un niveau élevé de protection de l'environnement grâce à une prévention et à une réduction intégrées de la pollution provenant d'un large éventail d'activités industrielles et agricoles. Elle systématise les principes suivants :

- **le recours aux meilleures techniques disponibles** des activités concernées, fondements des valeurs limites d'émissions
- **le réexamen périodique des conditions** d'autorisation

- **la remise en état du site**
Grâce à un ambitieux plan d'investissement pluriannuel, qui a vu le remplacement progressif d'équipements industriels (filtres principalement) au cours

des derniers mois, les sites de LafargeHolcim Ciments ont enregistré des améliorations significatives. Les émissions sont ainsi en deçà des limites fixées par la directive IED :

	2020	Limites IED
Poussières (en mg/Nm ³)	5,4	20
SO ₂ (en mg/Nm ³)	101,4	400
NO _x (en mg/Nm ³)	472,8	500

Maîtriser nos impacts sur l'environnement

La maîtrise de l'empoussièrement

en cimenterie est assurée par un système de mesure des poussières au plus près de leur point d'émission, puis de leur dispersion en dehors du site. Les mesures permettent de suivre en continu les niveaux de

	2018	2019	2020
Émissions de poussières (en g/t de ciment)	16,2	13,5	9,4

concentration des poussières dans l'atmosphère. Les niveaux en 2020

sont en baisse, reflétant le plan de modernisation.

Les oxydes d'azote (NO_x),

qui regroupent essentiellement deux molécules, le monoxyde d'azote (NO) et le dioxyde d'azote (NO₂), proviennent de procédés fonctionnant à haute température.

	2018	2019	2020
Émissions de NO _x (en g/t de ciment)	845,7	855	840,5

Les émissions de SO₂

sont naturellement corrélées aux matières premières utilisées dans les procédés de fabrication du ciment ; on observe ainsi régulièrement des variations de

	2018	2019	2020
Émissions de SO ₂ (en g/t de ciment)	295,8	236,6	182,5

soufre dans les gisements de carrière et dans les combustibles

utilisés dans les fours, qui impactent nos émissions. ●

Centrales à béton parisiennes : un plan d'action environnemental dédié

En septembre 2020, deux incidents se sont déroulés sur des centrales à béton parisiennes, dans les 12^e et 15^e arrondissements. Dans la centrale de Bercy (12^e arrondissement), le défaut d'une plaque d'étanchéité, probablement conséquence d'un acte de malveillance, a été constaté et dans la centrale de Mirabeau (15^e arrondissement), un camion-toupie a été reporté comme vidant l'eau contenue dans la toupie dans le fleuve. Un plan d'actions environnemental a été immédiatement mis en œuvre afin que ces actes isolés ne puissent plus se produire :

- 1. mesures correctives sur les sites** : réparations immédiates, nettoyage et travaux, amélioration de la sécurité et de la sûreté des sites, rappel des règles et mise en place d'un "quart d'heure" environnement
- 2. transparence et gouvernance** : échange avec les autorités, lancement d'une enquête interne, présence de la direction sur site et information à l'ensemble de l'entreprise
- 3. renforcement des procédures** : mise à jour de la check-list environnement, recrutement d'un agent de cour chargé de faire appliquer les règles et procédures, formation des salariés
- 4. relations avec les sous-traitants** : convocation des contrevenants et rappel des standards à tous les transporteurs
- 5. amélioration continue** : renforcement de la Charte d'amélioration des ports (Haropa) et ajout d'un module environnemental aux formations sécurité suivies par tous les chauffeurs de camions-toupies

Mesures importantes du plan d'actions, des analyses de la qualité de l'eau des bassins de décantation de Bercy et de la qualité de la Seine ont été conduites par un laboratoire indépendant. Bien que les eaux soient issues du dernier bassin de décantation (et donc aient déjà fait l'objet de traitements en vue de leur recyclage), l'impact de leur écoulement dans le fleuve a fait l'objet d'une évaluation par un cabinet spécialisé indépendant. Les résultats des analyses sont rassurants : sur les 18 substances analysées, une seule montre une concentration plus élevée. Cette concentration reste néanmoins 1 700 fois inférieure à la Norme de Qualité environnementale des eaux de surface.

Un engagement constant en faveur de la biodiversité

Depuis 50 ans, LafargeHolcim œuvre en partenariat avec des experts locaux à la protection et à la restauration de la biodiversité pendant et après l'exploitation de ses carrières.

Nos activités d'extraction sont les principales cibles de ces mesures, car elles présentent des opportunités majeures pour les écosystèmes. Axe majeur de notre stratégie de développement durable, la biodiversité est un vecteur essentiel à la fois pour assurer la pérennité de nos activités,

pour mobiliser les équipes et pour entretenir de bonnes relations avec nos parties prenantes locales.

Après avoir vu ses engagements reconnus conformes à la Stratégie nationale pour la Biodiversité, LafargeHolcim France s'est naturellement engagé dans

Act4Nature en 2018. Cet engagement contient un ensemble d'actions allant au-delà du simple respect de la législation, dans un esprit d'amélioration continue. Il se décline autour de trois axes avec un dénominateur commun, la maîtrise des impacts négatifs sur la biodiversité.



Comprendre, mobiliser, collaborer

AXE 1

Comprendre la biodiversité qui nous entoure



- ACV
- Biodiversité du béton
- Suivis faune-flore
- Plans d'action biodiversité

AXE 2

Mobiliser et engager les collaborateurs



- Affichage biodiversité
- Financer des actions volontaires
- Formation adaptée aux équipes

AXE 3

Co-construire et collaborer avec les parties prenantes externes



- Programmes de recherche appliqués à l'écologie des sites
- Partenariats locaux
- Communication

Maîtriser nos impacts sur l'environnement

En 2020, le bilan à 2 ans de nos engagements est le suivant :



AXE 1 : Connaître et comprendre la biodiversité qui nous entoure

Engagements LHF	Objectifs	Résultats	Engagements Act4nature
ACV de nos produits	Analyse des impacts du béton sur la biodiversité (2019)	E1 : Travaux exploratoires finis en 2019 E2 : Partage de nos échanges avec les équipes de conception 2020	1 et 5
Suivis Faune-Flore	100 % de nos sites à enjeux (2030)	Granulats : 75 % Bétons : Classification des sites Ciments : 100 %	
Déployer des plans d'actions biodiversité	100 % des carrières à enjeux (2020)	77 %	



AXE 2 : Mobiliser et engager les collaborateurs

Engagements LHF	Objectifs	Résultats	Engagements Act4nature
Affiches biodiversité	Réalisation d'un affichage sur 100 % de nos sites (2025)	Carrières : 80 % des sites avec affiche kakemono	1 et 8
Financer les actions volontaires biodiversité	Initier 10 projets volontaires par an (2020)	Ecopâturage dans l'ouest Radeau à sternes	
Former et sensibiliser les collaborateurs à la biodiversité	100 % des collaborateurs sensibilisés (2030)	Carrières : 100 % des salariés sensibilisés 1 article par trimestre sur l'intranet	



AXE 3 : Co-construire et collaborer avec les parties prenantes externes

Engagements LHF	Objectifs	Résultats	Engagements Act4nature
Programmes de recherches appliquées à l'écologie des sites	Accompagner au moins un projet majeur de recherche en biodiversité tous les 5 ans (d'ici à 2022)	Analyse en interne des données et discussion avec des universités pour des partenariats / Montage de projet LIFE en discussion	1, 2, 6, 7, 9 et 10
Partenariats locaux	100 % des sites à enjeux disposent d'un partenariat avec des experts locaux	LG : 75 % LB : Classification des sites LC : 100 %	
Communiquer sur la biodiversité de nos sites en externe et interne	6 articles / an (à partir de 2018)	4 en 2019 en interne 2 sur les réseaux sociaux	
Participer à EEN	Valider notre engagement Biodiversité	Signature le 13 décembre 2019 soumission du dossier dans les mois à venir	



Les entreprises pour la biodiversité

En juillet 2018, LafargeHolcim France a signé act4nature, une démarche d'engagement volontaire en faveur de la biodiversité, lancée par l'association française Entreprises pour l'Environnement (EpE).

Act4nature a pour objectif de mobiliser les entreprises pour protéger, valoriser et restaurer la biodiversité. En rejoignant act4nature, les 68 entreprises signataires prennent des engagements pour intégrer la biodiversité dans leurs stratégies globales de développement afin de contribuer aux objectifs fixés par la communauté internationale sur la biodiversité.

Ayant intégré de longue date la biodiversité dans sa stratégie de développement, LafargeHolcim

France souscrit pleinement aux 10 engagements communs énoncés par act4nature, et a réaffirmé à l'occasion de la signature de l'initiative une série d'engagements individuels destinés à protéger et valoriser la biodiversité.

En 2020, nous souhaitons poursuivre et améliorer cette démarche en intégrant act4nature International. Nous actualiserons nos engagements SMART afin de poursuivre et renforcer notre démarche en faveur de la biodiversité.

Retrouvez les 10 engagements communs sur

www.act4nature.com



— Suivi biennuel des Oiseaux sur le site de Val d'Azergues :

La carrière de Val d'Azergues se situe à un kilomètre de la ZNIEFF 2 Haut bassin de l'Azergues et du Saonan. Cette zone présente des éléments d'intérêts en matière d'habitat naturels caractérisés par la présence de pelouses calcaires-subatlantiques. Il s'agit de formation végétale rase composée majoritairement de plantes herbacées vivaces comme la Millepertuis androsème. Ce milieu dit ouvert et offre des conditions optimales de reproduction et/ou d'alimentation pour de nombreuses espèces. En effet, la diversité d'insectes, d'amphibiens et de reptiles constitue une source de nourriture précieuse pour l'avifaune. Ainsi les différents inventaires réalisés sur la carrière ont permis de mettre en évidence

la présence d'une dizaine d'espèces d'oiseaux figurant sur la liste rouge* Rhône Alpes IUCN dont le Grand-Duc d'Europe (Vulnérable) Alouette lulu (vulnérable), l'hirondelle rustique (en danger).

La proximité d'une ZNIEFF et les résultats d'inventaire très riches nous ont conduits à mettre en place, avec notre partenaire local en 2011, un suivi biennuel des oiseaux présents sur le site.

Retour sur nos suivis de 2017 et de 2019 :

Les nombreuses observations d'oiseaux sur le site, durant toute la période, ont permis de relever le survol important de certaines espèces. En 2017, 48 espèces avifaunes ont été recensées sur les zones renaturées de la carrière

de Belmont d'Azergues.

Un couple de Hibou Grand-duc se reproduit depuis plusieurs années sur la carrière. À la suite de cette observation, nous avons renforcé la protection de son habitat naturel.

En 2019, le succès était au rendez-vous, le couple s'est reproduit avec succès et a donné naissance à deux jeunes. Une veille de surveillance a été mise en place par notre partenaire pour suivre de près le bon déroulement de la reproduction.

* Source : DIREN RHONE-ALPES (CHATELAIN Marc) - 820031433, HAUT BASSIN DE LAZERGUES ET DU SAONAN. - INPN, SPN-MNHN Paris, 94P P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/820031433.pdf>
Liste rouge IUCN: La liste rouge de l'IUCN, créée en 1964, constitue l'inventaire mondial le plus complet de l'état de conservation global des espèces végétales et animales

— Des récifs artificiels pour restaurer la biodiversité marine

LafargeHolcim s'est engagé à prendre un rôle actif dans la restauration et la protection des écosystèmes marins et plus spécifiquement la perte de la biodiversité marine. Pour répondre aux enjeux croissants des habitats marins essentiels, le Groupe a établi des partenariats avec des start-ups afin de développer des solutions innovantes pour la restauration de la biodiversité marine.

Ainsi, LafargeHolcim et Seaboost (Groupe Egis) ont combiné leurs expertises pour créer des récifs artificiels. Ces récifs ont été immergés dans la Mer Méditerranée, dans le Parc Régional des Calanques, à côté de Marseille. L'innovation s'est portée aussi bien sur le design biomimétique du récif que sur la formule et le procédé de fabrication du béton utilisé. Ce béton bioactif breveté par LafargeHolcim répond à des enjeux spécifiques de porosité, pH et rugosité permettant une colonisation rapide par une grande diversité d'espèces fixées.

Après trois ans d'immersion, les résultats sur le développement de la flore et la faune marine sont très encourageants : 62 espèces dont 48 de poissons ont trouvé un habitat dans les récifs artificiels, 80 % des espèces s'alimentent sur le site, on observe 12 espèces au stade juvénile et un riche comportement de reproduction sur site (avec 35 % des espèces déposant leurs œufs sur le substrat). Les bétons bioactifs bicouches ont montré une importante performance de colonisation, jusqu'à cinq fois plus élevée qu'un béton classique pour certaines espèces.

En dehors de ce projet, LafargeHolcim et son partenaire ont immergé plusieurs récifs artificiels dans des environnements climatiques variés tels que l'Atlantique, le Pacifique ou la Mer des Caraïbes.

Les résultats encourageants de ces projets pilotes constituent des bases solides pour qu'à l'avenir, les fonctions écologiques des ouvrages maritimes puissent être mieux prises en compte et développées au bénéfice des écosystèmes locaux. La généralisation de ces méthodes d'écoconception pour la construction des digues, des solutions côtières ou fluviales et plus largement pour les infrastructures marines de demain seront ainsi des contributions significatives à la résilience du littoral et au redéveloppement des fonctionnalités écologiques des côtes urbanisées.



— Engagés avec nos équipes et dans les territoires

La crise sanitaire a nécessité une adaptation profonde et rapide de nos façons de travailler. L'entreprise a dû répondre rapidement à la nouvelle situation, en assurant la santé et l'inclusion de ses salariés.

En parallèle il a fallu, malgré les mesures de distanciation, préserver un lien de proximité et de confiance avec les parties prenantes des territoires où nos activités sont implantées.

En 2020 : Engagés pour lutter contre l'épidémie de Covid-19

Notre conviction :

Si nous sommes performants en matière de sécurité, nous serons performants dans la conduite de nos activités.

En 2020, pour faire face à l'épidémie de Covid-19, LafargeHolcim France a mis en œuvre des consignes sanitaires strictes sur l'ensemble de ses sites pour protéger ses salariés, ses clients, ses partenaires transporteurs et sous-traitants. Dans la pratique, cette mobilisation s'est traduite par :

- des approvisionnements massifs en masques et équipements, en produits désinfectants, en gel hydro alcoolique
- la mise en œuvre de protocoles sanitaires (procédures, consignes, communications dédiées) en application des exigences gouvernementales - ces protocoles ont été partagés avec l'ensemble de la profession afin de lutter plus efficacement contre l'épidémie

Ces mesures, ainsi que le nombre de cas dans l'entreprise et l'évolution du virus, ont fait l'objet de communications régulières avec les représentants du personnel.

Notre analyse en fin de 1^{er} confinement a montré qu'au-delà de la permanence du



risque sanitaire, nos risques métiers restaient essentiels. La préoccupation liée au contexte sanitaire à titre professionnel et personnel pouvait générer de la distraction, moins d'attention sur nos risques métiers. Par conséquent, nous avons relancé une campagne sur le respect de nos basiques en septembre pour renforcer l'attention des équipes sur les consignes de sécurité métiers.

Notre ambition :

Atteindre le zéro accident


Pour LafargeHolcim, être leader du secteur des matériaux de construction implique d'être exemplaire en matière de prévention et protection des risques professionnels.

Notre politique Santé & Sécurité s'adresse non seulement à l'ensemble des collaborateurs, mais aussi aux sous-traitants, transporteurs, clients et communautés locales avec lesquelles nous travaillons. Elle s'organise autour de quatre grands objectifs :

- **créer une véritable culture de la sécurité** pour toutes nos parties prenantes : collaborateurs, sous-traitants, transporteurs, communautés et clients
- **maintenir un système de management de la santé et de la sécurité** qui vise à l'amélioration continue de notre performance et à la gestion des risques sur nos sites
- **viser l'excellence opérationnelle** en instaurant un état d'esprit qui se traduit au quotidien par un engagement et un comportement Santé & Sécurité exemplaires propices à une exécution méthodique et rigoureuse de nos opérations au service de la performance
- **communiquer ouvertement** avec toutes nos parties prenantes sur nos performances, nos axes de développement et problématique santé et de sécurité.



L'application combinée de cette politique, déclinée dans un plan d'action, et des mesures exceptionnelles mises en place pour le COVID-19 a abouti aux résultats suivants :



Règles Santé & Sécurité

Règle 1
J'analyse les risques et je les maîtrise avant toute intervention.


Règle 2
Je réalise uniquement les activités pour lesquelles j'ai l'autorisation requise.

Règle 3
Je n'enfreins jamais ni ne fais entrave à un dispositif de santé et sécurité, et je porte toujours les EPI requis.

Règle 4
Je ne travaille pas sous l'influence de l'alcool ou de drogues.

Règle 5
Je déclare tout incident ou fait accidentel.

Le respect de ces règles est une condition d'emploi.



100 % de nos sites de production affichent les Règles Santé et Sécurité définies pour l'entreprise.

France	TF1	TG
2020	8,4	0,75

Ciment	TF1	TF2	TG
2020	3,24	10,81	0,57
2019	3,73	10,65	0,49
2018	4,79	15,43	0,46

RAPPEL DES FORMULES DE CALCUL (DÉFINITION CARSAT¹) :

TF1 = (nombre d'accidents avec arrêt / nombre d'heures travaillées) x 1 000 000

TF2 = (nombre d'accidents avec et sans arrêt / nombre d'heures travaillées) x 1 000 000

TG = (nombre de journées perdues / nombre d'heures travaillées) x 1 000

1. Définition Carsat : Est considéré comme accident du travail quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait, ou à l'occasion du travail, à toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs, ou chefs d'entreprises. Comprend donc les jours d'arrêt des intérimaires.



— Engager nos ressources humaines

Pour LafargeHolcim, la croissance commence par l'engagement, le bien-être et le développement des équipes. Notre ambition est de positionner les compétences au bon endroit et permettre à chacun de développer son meilleur potentiel, en étroite corrélation avec les besoins des opérations.

Pour atteindre ces objectifs, trois axes de développement ont été élaborés pour la période 2017-2020 :

- être l'employeur de référence
- intégrer et développer les talents
- favoriser l'engagement et la performance

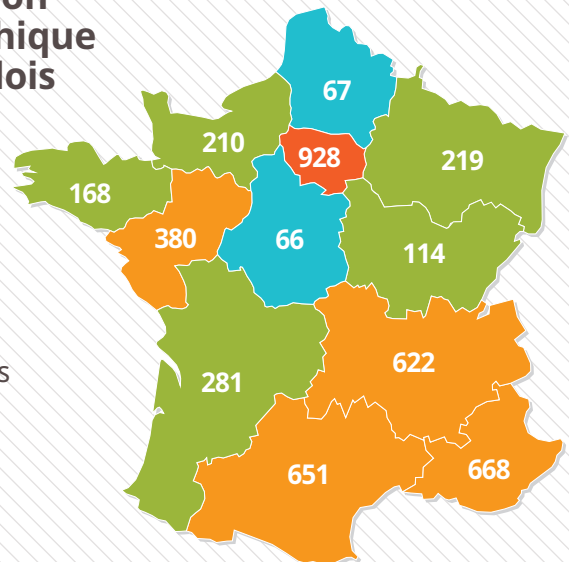
LafargeHolcim emploie 4 374 collaborateurs en France (CDI, CDD, REC, PTA et alternants), répartis entre le siège situé à Clamart et dans les unités de production sur tout le territoire. Hors alternants, 97,3 % des salariés ont des contrats de travail à durée indéterminée.

Les femmes représentent 16,7 % de l'effectif total, et 24,0 % de l'effectif d'encadrement.

Le taux d'absentéisme s'établit à 4,3 % en 2020, hors activité partielle. Ce chiffre se distingue par sa forte stabilité.

— Répartition géographique des emplois

TOTAL :
4 374 emplois



La pyramide des âges des personnels en CDI est équilibrée. L'ancienneté moyenne des collaborateurs est de 15,8 ans. Elle peut s'expliquer, outre la fidélité à l'entreprise, par le

caractère technique de nos activités et la nécessité de disposer des profils expérimentés pour les métiers de la production et de la maintenance. ●

Développer les potentiels

Pour LafargeHolcim, le développement des collaborateurs constitue un enjeu majeur d'investissement et un levier de croissance important pour les années à venir.

Une politique de formation ambitieuse est déployée pour l'ensemble de collaborateurs, qui suivent en priorité des formations réglementaires en matière de santé et sécurité (à hauteur de 45 %), puis des formations liées à la performance industrielle, et enfin des formations en matière de management et d'efficacité professionnelle. Notre centre de formation dédié à Viviers (07) accueille chaque année bon nombre de formations.

En 2020, malgré un contexte sanitaire évidemment défavorable à la tenue des formations, 50 334 heures de formations ont été dispensées à 2 284 salariés. En moyenne les salariés reçoivent **12h de formation/an**.

Les formateurs ont été formés à l'animation de classes virtuelles et les formations qui le permettent sont désormais dispensées à distance.

Afin d'anticiper les départs en retraite, **d'assurer le renouvellement des générations**, et de préparer les plans de succession à tous les niveaux, enjeu majeur pour la continuité de nos opérations, l'entreprise procède chaque année à la revue RH des ressources et compétences réalisée : People for Tomorrow (PFTs). Les entretiens professionnels contribuent à construire ces plans de développement des compétences.

De plus, un **programme CIF (Cement Industrial Framework)** recensant les meilleures pratiques industrielles dans le domaine du ciment a été mis en place afin de redonner de la vision aux équipes, renforcer l'adéquation entre les équipes et leur sentiment d'appartenance. Le résultat de ces pratiques et les résultats des sites industriels, que ce soit en sécurité ou en performance, se traduisent en 4 S - Safe - Self sufficient - Successful - Sustainable. Les sites industriels sont dotés d'un parcours de formations effectué sur 12 mois nommé **"Perform Together 2 Win"** (Réussir ensemble pour gagner) qui sont des leviers comportementaux. Les formations reprendront en 2021.

Par ailleurs, afin de poursuivre le travail de formation et de montée

Chiffre clé :

12 heures

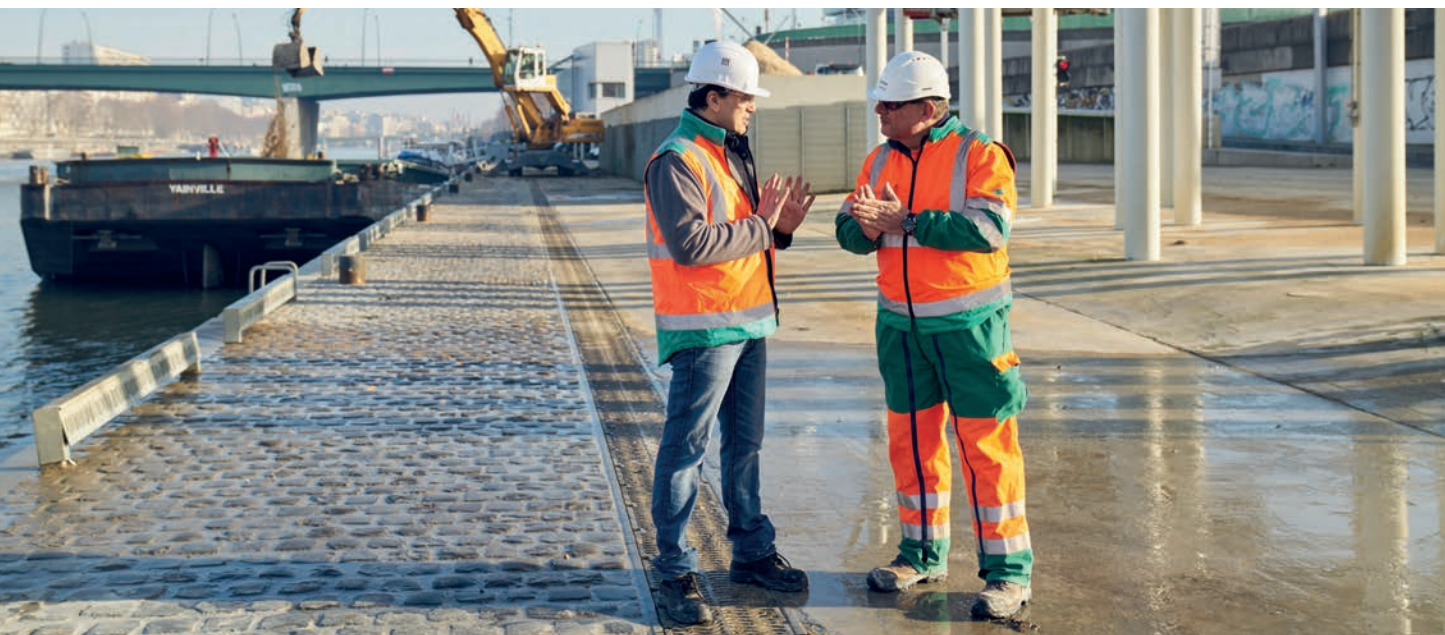
de formation par an en moyenne reçues par les salariés

en compétence de ses salariés, LafargeHolcim Ciments reprendra en 2021 son parcours inédit de formation sécurité pour tous les jeunes alternants et nouveaux arrivants en entreprise d'une durée de 2 semaines.

Enfin, l'entreprise a travaillé avec l'ensemble du secteur cimentier à la création d'un CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) de branche "pilote de salle centrale". Deux promotions de 12 personnes sont attendues en 2021. ●



Favoriser le dialogue social, la diversité et l'inclusion



Chez LafargeHolcim, nous portons une attention particulière au dialogue social. Nous valorisons et respectons toutes les différences qui font la singularité de chaque individu.

Nos ambitions

1/3
de candidates
pour les promotions internes

1/2
de candidates
pour les recrutements

Bien que de fait, nos métiers soient traditionnellement exercés par des hommes, **nous estimons que l'égalité femme-homme est facteur de progrès social, d'enrichissement de nos équipes de travail comme de performance de notre activité.**

En 2019, **un accord sur l'égalité professionnelle a été signé** au niveau de LafargeHolcim France. Cet accord souligne la volonté des partenaires sociaux de favoriser l'égalité femmes hommes au sein de LafargeHolcim. Cet accord s'appuie sur plusieurs leviers, allant de la rémunération à la formation en passant par le recrutement afin d'assurer à ses collaborateurs une parfaite égalité professionnelle. Le plan d'action envisagé en 2020 a été décalé à 2021. Notamment, des obligations en termes de candidatures féminines sont désormais la règle, qu'il s'agisse de promotion interne (1/3 de

Chiffres clefs

16,7%
Part des femmes dans l'effectif total

24,0%
Part des femmes dans l'effectif cadres

candidate) ou de recrutement (1/2). Ces actions, ainsi que la mise en place d'une Direction du Développement RH, devraient permettre d'améliorer les index d'égalité professionnelle de l'entreprise (LafargeHolcim France : 85 - LafargeHolcim Béton : 74 - LafargeHolcim Ciment : 66 - LafargeHolcim Granulats : 74), dont les récents résultats ne reflètent pas les orientations que l'entreprise a souhaité donner à sa politique RH.

Nous intégrons la diversité et l'inclusion dans tous nos processus de recrutement, en veillant à refléter la diversité des talents dans toutes les décisions de recrutement et de gestion des talents : les offres sont neutres, les promotions ne sont pas fondées sur le genre, et une attention particulière est portée à l'intégration des jeunes dans l'entreprise (contrats de professionnalisation et alternance, développement du sourcing des candidats, y compris en reconversion, pour intégrer notre centre de formation ...)

Tous nos collaborateurs doivent faire preuve de courtoisie et de respect non seulement dans les locaux de l'entreprise, mais aussi lorsqu'ils représentent le groupe LafargeHolcim, que ce soit pendant une réunion avec un client ou un fournisseur, lors de la conduite d'un camion LafargeHolcim

ou d'échanges avec les parties prenantes locales. Pour traiter cette problématique avec tout le sérieux et l'impartialité nécessaires, **nous avons défini et ajouté de nouvelles lignes directrices à notre Code de conduite professionnelle.**

Une ligne éthique est également disponible à l'ensemble des collaborateurs : une ligne téléphonique est accessible 24 heures sur 24 et sept jours sur sept et un raccourci a été installé sur chaque bureau d'ordinateur menant sur la plateforme Integrity Line. Les collaborateurs peuvent poser des questions et déposer des alertes sur toutes les infractions au droit et au Code de conduite des affaires, aux directives et aux politiques de LafargeHolcim. En 2019, une procédure de signalement interne a été lancée contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

En 2020, les référents nommés au sein de LafargeHolcim et dans les instances de représentation du personnel ont été sensibilisés. Une campagne de communication auprès de tous les salariés sera lancée en 2021.

Enfin, pour **favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap**, un référent Formation handicap a été nommé. L'accessibilité de la formation est désormais étendue aux personnes en situation de handicap, reconnu ou non (reconnaissance en cours Qualiopi). Par ailleurs, des postes peuvent être adaptés aux contraintes de certaines personnes le nécessitant et chaque fois que les conditions techniques et matérielles d'un achat de prestation le permettent, le recours à des entreprises d'insertion est privilégié sur les sites. ●

— Évaluation des impacts sur les droits humains

En cohérence avec Le Pacte Mondial des Nations Unies¹, le groupe LafargeHolcim s'est engagé à ce que les droits humains soient respectés dans chaque pays. L'entreprise a rejoint en 2020 l'appel à l'action pour le leadership des entreprises sur les droits de l'homme par le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBCSD). En France, pays considéré comme à bas risque en accord avec l'Indice de Développement humain de l'ONU, c'est une auto-évaluation des risques identifiés à partir des standards internationaux des entreprises (ONU, OCDE) qui est effectuée. L'évaluation a pour objectif d'obtenir une vue d'ensemble des risques et opportunités liés aux impacts sociaux des opérations de l'entreprise, de fixer des priorités et de planifier des actions de suivi efficaces. Le processus est le suivant :

- **Identifier les impacts, les risques et les opportunités** grâce à des consultations avec les parties prenantes concernées
- **Effectuer une analyse des lacunes** des mécanismes d'atténuation existants
- **Fixer les priorités**, convenir des actions de suivi et définir les responsabilités

Le résultat de l'évaluation offre une vue d'ensemble des risques et opportunités liés aux droits humains avec une indication claire des domaines prioritaires ce qui permet la mise en place d'un plan d'action. Sur l'évaluation menées en 2020, les actions porteront sur les domaines suivants :

- **l'impact sur les communautés locales**
- **la chaîne d'approvisionnement** (formation des chauffeurs)
- **la non-discrimination** (amélioration de l'intégration des salariés handicapés et index égalité professionnelle)
- **la santé-sécurité**

1 Le Pacte mondial de l'ONU ou UN Global compact propose un cadre d'engagement simple, universel et volontaire, qui s'articule autour de dix principes relatifs au respect des Droits Humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption .

Dialoguer avec les parties prenantes

Depuis près de quarante ans, LafargeHolcim s'engage à dialoguer avec les communautés résidant autour de ses sites, à prendre en compte leurs demandes et à rendre compte de ses activités.

Notre activité est avant tout locale : nos matériaux sont fabriqués localement, à partir d'une matière première extraite sur place, pour servir un marché local. Nos actions vis-à-vis de nos parties prenantes¹ sont donc très largement déployées

au plus près de nos usines et de nos marchés, qu'il s'agisse des échanges et concertations avec le grand public, des opérations de sponsoring et de mécénat, ou encore des partenariats conclus avec des associations environnementales.

Les salariés des usines résident principalement dans le voisinage des sites et forment autant de relais auprès des parties prenantes.

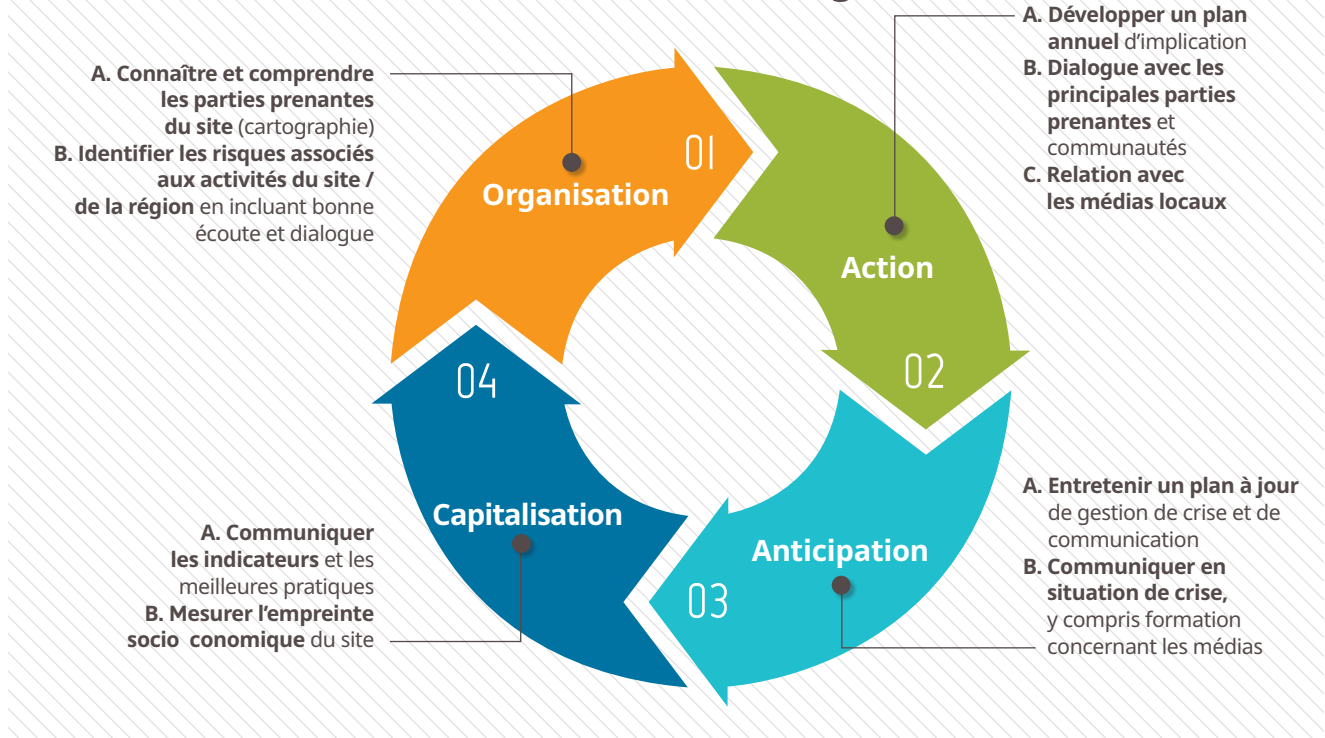
Notre engagement vis-à-vis des parties prenantes locales s'appuie sur une méthodologie centrée sur l'anticipation des enjeux, l'identification et l'écoute des parties prenantes, le dialogue et l'organisation proactive de la concertation locale.

Un Plan d'Intégration Local (PIL), est déployé au niveau de chaque usine ciment, lui permettant de :

- connaître ses parties prenantes et leurs demandes
- organiser des Commissions locales de concertation annuelles, afin de développer un dialogue structuré
- mettent en place des plans d'actions (actions de sensibilisation et d'éducation des jeunes, ouverture de sites, participation à la vie locale, organisation de partenariats environnementaux...)

En 2020, la méthode du PIL a été adaptée aux activités granulats et béton. Elle leur permet d'anticiper la mise en place de la Charte RSE. ●

La concertation au cœur de la méthodologie



¹ LafargeHolcim définit ses parties prenantes comme toutes les personnes qui exercent, ou pourraient exercer, une influence sur l'activité d'un site et sur toutes les personnes qui sont, ou qui pourraient être, touchées par l'activité d'un site.



Soutenir les territoires

Les dons et parrainages territoriaux sont un fort levier de notre ancrage local et de l'acceptabilité de nos activités. Une politique précise les domaines prioritaires de nos actions (l'éducation, la santé, l'environnement, l'emploi et les infrastructures/ le patrimoine) et une procédure encadre la validation et valide la conformité des nombreux partenariats que les sites industriels nouent sur les territoires.

Ces actions couvrent un large champ d'activités : partenariats locaux pour l'entretien du patrimoine ou des infrastructures, participation à des événements éducatifs et culturels locaux, aide à la réinsertion, valorisation du patrimoine environnemental des sites...

En 2020, 121 projets ont été soutenus dans les territoires, au profit de 147 000 bénéficiaires. Cette année est bien sûr notable par la baisse du nombre de projets soutenus (les manifestations locales ont été régulièrement annulées) mais aussi par la démonstration

de solidarité qu'elle a vue : 22 830 masques FFP2, 60 Combinaisons jetables, 45 paires de lunettes de protection et 1 000 paires de gants.

Ce système de dons et parrainages laisse l'initiative à chacun des salariés. ●

Mesure de l’empreinte socio-économique d’une carrière sur son territoire

La carrière de Mauzac, qui produit environ 500 000 tonnes de granulats/an, a évalué sa contribution au territoire. L’impact de l’activité en "consommation locale" permet de garantir l’emploi de 11 salariés du secteur marchand sur la commune et alentour en plus des emplois directs et indirects du site.

Les cotisations sociales annuelles permettent de financer la solidarité nationale à hauteur de 264 jours d’hospitalisation ou 27 emplois aidés ou 34 places de crèche...

44 %
au profit de l’**emploi et du développement durable**

91 %
au profit de l’**économie locale** (département et limitrophes)

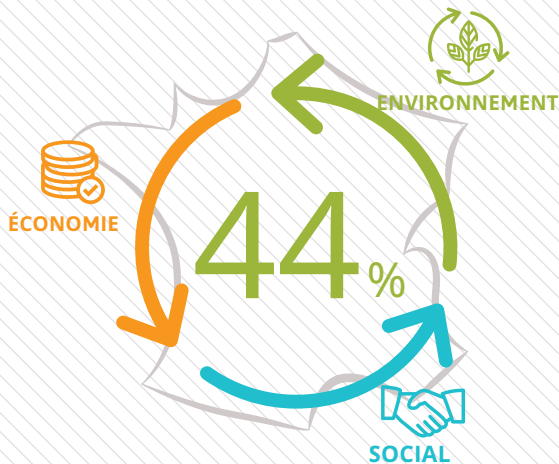
EMPREINTE SOCIÉTALE

100 € de CA profitent à hauteur de 44 € pour l’emploi et le développement durable

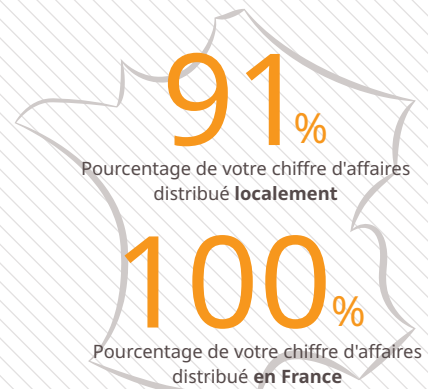
EMPREINTE ÉCONOMIQUE

100 € de CA profitent à hauteur de 91 € pour l’économie locale

Pourcentage du chiffre d’affaire redistribué au profit **DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE**



Pourcentage du chiffre d’affaire redistribué au profit **DE L’ÉCONOMIE DU TERRITOIRE**

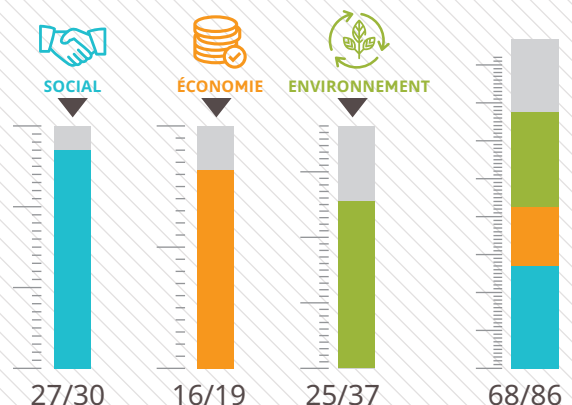


EXPLOITATION DE LA CARRIÈRE

100 € de CA profitent à hauteur de :

91 € POUR L’ÉCONOMIE LOCALE

44 € POUR L’EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Contribuer à la définition des politiques publiques

LafargeHolcim s'est doté de longue date d'une politique en matière de lobbying responsable. L'entreprise agit de façon transparente et procède systématiquement à son inscription dans les registres de représentants d'intérêt. Elle déclare son activité auprès de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP).

En 2020, convaincu que la résolution de la crise sanitaire et économique ne pourrait passer que par une relance verte, François Pétry, son directeur général, a signé la tribune initiée par Entreprises pour l'environnement (EpE) avec 90 chefs d'entreprise : « Mettons

l'environnement au cœur de la reprise économique ». L'année a aussi vu la contribution aux travaux du Plan de Transition sectoriel de l'ADEME, qui vise à estimer précisément, pour le secteur cimentier, l'effort nécessaire pour atteindre les objectifs de la Stratégie

nationale bas carbone (qui vise une décarbonation de 80 % du secteur industriel). L'entreprise a ainsi contribué à identifier les leviers technologiques, et à chiffrer les investissements nécessaires à la décarbonation de l'industrie. ●

Des partenariats pour anticiper les enjeux des carrières

LafargeHolcim granulats est partenaire depuis février 2019 de l'Institut national des recherches archéologiques préventives (INRAP). Ce partenariat vise à renforcer la place de l'archéologie préventive au sein des carrières, avec l'ambition de contribuer à la sauvegarde et à la sauvegarde du patrimoine. Il a également pour objectif de partager les découvertes scientifiques avec le grand public et la mise en place des bonnes pratiques ainsi qu'une démarche qualité sur l'ensemble des chantiers au niveau national. Afin de faire découvrir au plus grand nombre les résultats scientifiques issus des fouilles menées, LafargeHolcim et l'Inrap proposent aux différents publics (scolaires, habitants...) des actions culturelles locales telles que des expositions, des visites de sites ou encore des rencontres avec des archéologues sur le terrain.

LafargeHolcim granulats a également noué un partenariat avec la FNSAFER en mars 2019 pour la préservation des terres agricoles et naturelles, qui constitue une priorité dans l'aménagement de l'espace rural et périurbain. Ce partenariat vise à promouvoir des méthodes et des outils fonciers qui apportent le maximum de garanties pour réduire ou compenser l'incidence des activités de carrières sur le patrimoine foncier. Pour les Safer, en tant qu'opérateurs fonciers de l'espace rural et périurbain au service des politiques publiques, ce partenariat permet d'optimiser la valorisation des sols à enjeux agricoles et environnementaux dans le cadre de la création de nouvelles carrières, d'extensions ou encore du traitement post exploitation de ces sites. L'objectif est ainsi de rendre les biens précédemment exploités à un usage agricole.

Enfin, l'entreprise est membre de l'Institut national pour l'économie circulaire (INEC), dont l'objectif est de mettre en réseau les entreprises désireuses de favoriser des boucles locales d'économie circulaire, de mener des travaux sur certains secteurs d'activité et de formuler des propositions législatives.

— Archéologues et carrières : une collaboration efficace

Le projet d'ouverture d'une carrière, porté par LafargeHolcim Granulats, sur la commune de Saint-Martin-la-Garenne (Yvelines), au lieu-dit Les Bretelles, en bord de Seine, a engendré la prescription d'un diagnostic archéologique par les services de l'État. Celui-ci a été réalisé, sur une surface de 27,5 ha, par le service archéologique interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine. Il a révélé la présence d'un gisement archéologique remarquable qui a motivé la fouille de sept zones, sur une surface de 11 ha. Compte-tenu du large spectre d'époques représentées et des délais resserrés imposés, LafargeHolcim a choisi de retenir, lors de l'appel d'offres, l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) pour réaliser ces fouilles. Dominique Garcia, président de l'Inrap, témoigne.

« La convention qui nous lie depuis deux ans au groupe LafargeHolcim Granulats trouve sa pleine illustration dans les opérations qui sont menées sur la future carrière de sable dite des Bretelles. Les deux premières zones fouillées ont largement dépassé les attentes du diagnostic. L'une a mis en évidence deux phases d'occupation au Mésolithique moyen (4000 avant notre ère) puis à la fin du Néolithique (2000 avant notre ère) et environ 30 000 objets lithiques. L'autre a mis au jour des sépultures mésolithiques, néolithiques et de l'âge du Fer (800-50 avant notre ère), une vaste zone d'ensilage de l'âge du Fer, une occupation du Néolithique documentée par de nombreux fragments de céramiques et environ 12 000 pièces lithiques.

Ces résultats exceptionnels reflètent l'excellente collaboration technique sur le terrain entre les équipes de l'Inrap et celles de LafargeHolcim. Au cours de ces deux premières opérations, notre Institut a bénéficié d'une écoute attentive du groupe LafargeHolcim Granulats, tant pour la mise en place de la phase opérationnelle et l'articulation de leur calendrier avec le nôtre, que pour la prise en compte de l'intérêt archéologique. En effet, les carrières alluvionnaires se trouvent sur des axes de communications empruntés depuis longtemps par les hommes. Nous nous réjouissons d'accompagner la réflexion du groupe LafargeHolcim Granulats sur la conciliation de ses projets industriels et d'aménagement du territoire avec la sauvegarde des vestiges du sous-sol. D'autant que ces découvertes archéologiques permettent de contribuer à l'enrichissement et à la connaissance de l'histoire et du patrimoine des territoires. »



An aerial photograph of a construction site. In the center, a white concrete mixer truck with 'ECOPact Les Bâtiments Responsables' written on its drum is parked. The site is filled with construction materials, including rebar, wooden formwork, and metal scaffolding. A blue scissor lift is visible in the lower right. The scene is brightly lit, casting long shadows.

— Construire responsable avec l'ensemble de la chaîne de la construction

Construire responsable avec l'ensemble de la chaîne de la construction

Chez LafargeHolcim, nous sommes convaincus que notre responsabilité ne se limite pas à la conduite de nos opérations mais s'étend à l'ensemble de la chaîne de valeur. Nous agissons pour et avec le secteur de la construction pour fournir des solutions de logements, de mobilité et d'équipements publics durables, bas-carbone et circulaires.

Nous agissons :

auprès de nos fournisseurs

en les accompagnant avec une politique d'achats responsables ambitieuse

dans le cadre de nos opérations de transports

qu'elles soient sous-traitées ou non

en faisant preuve de transparence

auprès de nos clients



Maîtriser la chaîne d'approvisionnement

Industrie fortement insérée dans les territoires, LafargeHolcim a principalement recours à des fournisseurs locaux.

Ses achats de fournitures et de services (pour un montant de l'ordre de un milliard d'euros) sont ainsi passés auprès de :

- 93 % de fournisseurs français
- 96 % de fournisseurs européens

Dans le cadre de ses efforts pour garantir que les produits achetés et les services réalisés par des prestataires le soient de manière durable et responsable, LafargeHolcim a travaillé sur sa propre démarche d'achats et attend de même de ses fournisseurs qu'ils disposent de politiques et de procédures favorisant des achats responsables.

Le Groupe est signataire depuis 2010 de la **Charte "Relations**

fournisseurs responsables". Cette Charte a pour but de souligner les exigences d'une relation équilibrée, authentique et durable entre les grandes entreprises et leurs fournisseurs et, en particulier, les petites et moyennes entreprises. Notre société s'est engagée à respecter et à promouvoir les engagements de la Charte, notamment en ce qui concerne l'équité financière et la médiation. A ce titre, un correspondant interne a été désigné : il est susceptible d'être saisi par tout fournisseur en cas de conflit ou litige, de façon à privilégier une solution amiable. En 2020, le médiateur interne a été saisi de deux cas : ces derniers ont fait l'objet d'une résolution rapide.

Les conditions générales d'achats (CGA) ont été mises à jour fin 2019 afin de renforcer les dispositions relatives à l'éthique et à la responsabilité sociale et environnementale attendues des fournisseurs. Ces documents sont disponibles sur le portail internet de LafargeHolcim France, dans la rubrique « Achats ».

Tous les fournisseurs doivent se conformer au **Code de Conduite des Affaires Fournisseurs**, ce qui implique notamment qu'ils adhèrent aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Ce code est intégré dans toutes nos procédures d'appels d'offres. Il a de plus été envoyé à l'ensemble des

Notre ambition :

**100 %
des fournisseurs**

potentiellement à risque couverts par notre code de conduite des affaires

fournisseurs de l'entreprise afin qu'ils en prennent connaissance et en accusent réception. A ce stade, nous comptabilisons 1 274 répondants (sur 13 992).

En cohérence avec les ambitions du Groupe, les équipes achats sont engagées dans un programme d'évaluation des fournisseurs en matière d'éthique et de responsabilité sociale et environnementale. L'objectif fixé au niveau mondial est que 100 % des fournisseurs identifiés comme potentiellement à risque dans la nomenclature des catégories Achats concernées, en fonction de leur activité, de leur taille, ou de leur implantation, soient évalués par une tierce partie d'ici à 2022.

A noter que les catégories à risque sont définies selon l'Indice de développement humain de l'ONU et l'Indice Freedom House. Ces catégories concernent principalement les services de maintenance, la sous-traitance carrière, les services ingénieurs, les transports/logistique ainsi que les voyages et déplacements.



Construire responsable avec l'ensemble de la chaîne de la construction

135 fournisseurs ont été pré-qualifiés (qui représentent 1/3 du montant total de nos achats) pour faire l'objet d'une évaluation par un tiers. Le questionnaire, de 400 questions, balaye un grand nombre de thèmes : droits humains, conditions de travail, environnement ou anti-corruption. A ce stade, 12 fournisseurs sont conformes et 13 sont en phase d'amélioration.

LafargeHolcim accompagne ses fournisseurs dans leurs actions correctives. Celles-ci permettront

à leur activité de devenir plus durable et de pérenniser la relation commerciale ; les actions engagées pourront ainsi bénéficier également à d'autres clients et prospects de ce fournisseur.

Afin de couvrir un plus grand nombre de fournisseurs et de les intégrer à sa démarche d'achats responsables, LafargeHolcim travaille à une simplification du processus de préqualification et d'évaluation. Celle-ci permettra de systématiser et pérenniser la démarche. ●

— Des critères RSE pour le plus gros investissement de LafargeHolcim en France

LafargeHolcim a lancé un vaste programme de modernisation de sa cimenterie de Martres-Tolosane (31) afin de transformer son outil industriel en permettant de mobiliser les meilleures techniques environnementales : gain d'efficacité énergétique, baisse des émissions dans l'air, recours à l'économie circulaire (objectif de 80 % de combustibles issus de déchets). En pratique, la construction du nouveau four mobilise jusqu'à 300 personnes et représente un investissement de 120 millions d'euros. Il s'agit du plus important investissement de LafargeHolcim en France depuis 40 ans.

Dans un esprit de co-construction avec les acteurs du territoire, LafargeHolcim s'est engagé à faire appel à des entreprises prioritairement situées dans la région Occitanie, puis en France, en Europe, et enfin dans le monde. Ainsi, le traitement des déchets et le génie civil ont été confiés à des entreprises du bassin industriel local.



Maîtriser l'impact de nos transports

LafargeHolcim opère une industrie de proximité. En général, les granulats voyagent 40 km, les bétons 15 km et les ciments 150 km¹. Ces transports courte-distance sont complétés lorsque c'est nécessaire par des transports alternatifs à la route.

Matériaux pondéreux et stables, les granulats et le ciment se prêtent naturellement très bien au transport massifié (environ 10 % des volumes), que l'entreprise encourage chaque fois que c'est

possible. LafargeHolcim est ainsi le premier transporteur sur voie fluviale et dispose d'embranchements ferroviaires de plus en plus nombreux. Par exemple, les expéditions de clinker entre les cimenteries de Port-la-

Nouvelle et Martres et l'usine de broyage de La Couronne se font par train depuis 2018. A Gennevilliers, des travaux sont en cours afin d'alimenter les chantiers du Grand Paris par la voie fluviale. ●

— La fluviale en chiffres

LafargeHolcim est le premier utilisateur de la voie d'eau en France, avec **4 millions** de tonnes (granulats, déblais et ciments en vrac) transportées chaque année (95 % sur la Seine), dont **1,6 millions** de tonnes en compte propre

LafargeHolcim France exploite aujourd'hui une des premières flottes fluviales privées de l'hexagone avec **7** pousseurs (dont 3 de ligne fonctionnant 24 h/24) et **59** barges pour une capacité totale de **80 000** tonnes :

- **21** barges de grande capacité
- **26** barges de capacité moyenne
- **9** barges de petite capacité
- **3** barges ciment

Afin de faire fonctionner ces différents équipements, une équipe de 56 personnes dont **46** marins se consacre exclusivement à la logistique fluviale. La société a créé ses propres ateliers de réparation, basés à Nanterre.

Elle est présente sur **25** ports entre Auxerre et Le Havre.

LafargeHolcim participe notamment à des programmes de recherche pour transformer la flotte fluviale :

- La construction d'un pousseur de ligne à propulsion électrique (pousseur fonctionnant en 24/7 entre Paris et Le Havre) qui permettrait lors d'une première phase la réduction de 20 % de CO₂ et de **70 %** de NO_x et particules fines par rapport à un pousseur à propulsion conventionnelle avant d'atteindre une réduction de 100 % lors de la seconde phase "full H2".
- La rénovation du pousseur Marsouin et sa conversion en pousseur Hybride Électrique (pousseur fonctionnant dans Paris du lundi au vendredi 12 heures par jour). La première phase hybride diesel et électrique permettrait une diminution de **40 %** de CO₂ et **70 %** de NO_x et microparticules avant d'atteindre une réduction totale lors de la phase "full H2".

1. Distances moyennes observées par transport routier

Construire responsable avec l'ensemble de la chaîne de la construction



Zoom sur les actions transports de LafargeHolcim Ciments

L'entreprise s'attache à améliorer deux volets : d'un côté, la santé et sécurité des conducteurs et de l'autre, l'amélioration du bilan environnemental grâce à l'optimisation des trajets.

La sécurité routière est l'une des préoccupations majeures de LafargeHolcim, qui a engagé depuis plusieurs années une démarche structurée autour des risques liés aux transports. Ces risques concernent aussi bien les déplacements professionnels des collaborateurs que les transports par camion de matières premières et de produits finis. L'ensemble des chauffeurs et des équipes commerciales suit une formation spécifique, régulièrement renouvelée, à la conduite défensive dans le cadre de la Formation Continue Obligatoire (FCO) afin qu'ils aient les bons réflexes en cas de problème sur la route.

LafargeHolcim conduit également des actions auprès des chauffeurs et transporteurs sollicités dans le cadre des transports réalisés pour son compte.

LafargeHolcim encourage ses transporteurs à obtenir une certification de leur système de management de la sécurité (par exemple, MASE). Un indicateur mesure chaque mois la part de notre activité confiée à des acteurs titulaires d'une certification : 89 % des volumes transportés en 2020 l'ont été par des transporteurs titulaires d'une certification sécurité.

LafargeHolcim sensibilise les chauffeurs des prestataires sollicités à suivre une formation de sensibilisation aux risques spécifiques associés au transport de liants hydrauliques (notamment chargement et déchargement de ciment). Depuis 2018, cette formation est accessible par e-learning. Cette formation a été rédigée par LafargeHolcim avec le concours de transporteurs et d'organismes spécialisés dans la formation des conducteurs (ex : AFT-IFTIM). Le taux de formation des conducteurs repose sur le nombre de chargements réalisés sur nos sites.

En 2020, 96 % des chargements ont été réalisés par des chauffeurs formés à la sécurité.

En 2020, plusieurs mesures ont contribué à améliorer le bilan environnemental de notre activité de transport.

86 % des tonnages ont été pris en charge par des transporteurs ayant mis en œuvre l'IVMS. L'IVMS est un système embarqué sur les tracteurs qui permet à l'employeur de vérifier le type de conduite des conducteurs (prévention mais aussi éco-conduite). Au-delà d'améliorer notre approche de la sécurité des conducteurs, ce système permet d'établir un programme d'éco-conduite visant par exemple à réduire la consommation de carburant de l'entreprise de transport.

Enfin, LafargeHolcim Ciments demande progressivement à ses transporteurs de remplacer les véhicules de location circulant au diesel par des véhicules de location circulant au Gaz. Le programme a été lancé en 2019 et 3 véhicules au gaz sont en circulation.

— Développement d'une flotte de camions fonctionnant au biogaz

Afin de limiter l'empreinte environnementale de ses transports, LafargeHolcim fait appel à une nouvelle flotte mobilisant une motorisation alternative au diesel.

L'usage du GNV en remplacement du diesel permet la réduction de 50 % des nuisances sonores du camion, de 70 % des émissions de particules et de 20 % des émissions carbone.

Ont ainsi été mis en circulation 11 toupies béton, 8 camions granulats (benne et plateau) et 3 camions ciment (plateau ou citerne). Ces véhicules devraient se multiplier dans les prochaines années, notamment dans les métropoles.

De plus, et afin d'agir en profondeur dans ce secteur novateur, LafargeHolcim prévoit la construction de stations GNV sur ses sites de production.



— Gennevilliers : une nouvelle plateforme multimodale pour alimenter le Grand Paris

La nouvelle plateforme logistique multimodale du Port de Gennevilliers fleuve-rail-route permet l'approvisionnement de la région parisienne en ciments, notamment en provenance du Havre par la voie fluviale. L'objectif est de développer en 2021 la desserte ferroviaire depuis Altkirch, Dunkerque et Saint-Pierre-la-Cour. Cet emplacement permet de développer des synergies avec les activités béton et de granulats déjà implantées à proximité (distance de livraison réduite pour la centrale à béton, mutualisation des moyens logistiques fluviaux). Environ 180 000 tonnes de ciment transiteront chaque année par la plateforme, qui permet un approvisionnement 100 % fluvial des centrales à béton parisiennes embranchées sur le fleuve.



— Développer des solutions constructives adaptées au changement climatique

Afin de répondre aux enjeux du secteur de la construction - durabilité et résilience des ouvrages, efficacité énergétique des bâtiments, lutte contre l'artificialisation des sols, recyclage des matériaux... - LafargeHolcim s'appuie sur sa capacité d'innovation (avec le premier centre de recherche mondial dédié aux matériaux de construction à l'Isle d'Abeau) pour développer et apporter des solutions constructives adaptées à ses partenaires de la chaîne de la construction.

Rappelons qu'en France, l'usage des bâtiments et des ouvrages, pendant l'ensemble de leur cycle de vie, est responsable de 24 % des émissions de GES nationales, alors que la construction neuve n'en représente que 6 %.

Afin d'anticiper la prochaine entrée en vigueur de la Réglementation Environnementale des bâtiments (RE2020), qui prévoit une baisse de l'empreinte carbone de 34 % des constructions neuves, et pour répondre au volontarisme de certains acteurs publics et privés, LafargeHolcim a lancé en 2020 une gamme de bétons responsables ECOPact.

Les bétons ECOPact présentent un bilan allant de 30 % de réduction des émissions jusqu'à la neutralité complète en carbone (par un dispositif de compensation) tout en préservant les performances du béton.

- **ECOPact A est une solution offrant un taux de réduction carbone de 50 à 70 %.** Cette performance est notamment obtenue grâce aux innovations de formulation et permet de conserver les modes constructifs habituels.
- **ECOPact AA est une solution de rupture en termes d'innovation et de réduction carbone** puisqu'elle propose un taux de réduction supérieur à 70 % grâce à des liants performants. Pour cette gamme de solution, LafargeHolcim accompagne ses clients dans le cadre, notamment, d'usages spécifiques.

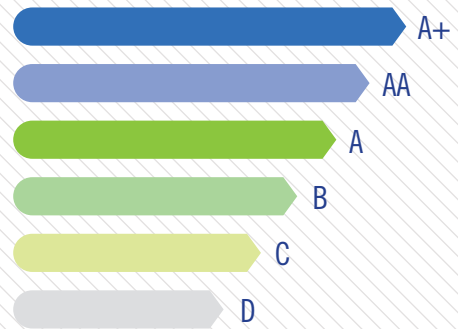
- **ECOPact A+ est une solution à impact carbone neutre compensé.** Ce béton neutre en carbone obtenu par la compensation se compose d'un béton Ecopact A et d'achat de crédits.

Cette offre d'une gamme complète de nouveaux bétons à l'empreinte carbone réduite, s'inscrit dans la démarche Lafarge360 lancée en 2019 avec le simulateur carbone du gros œuvre, l'aide à l'écoconception avec l'outil en ligne 360Design ouvert à tous et l'étiquetage environnemental 360Score. Ce dernier est basé sur deux critères, qui correspondent aux deux principaux défis que doit relever le secteur : le bas-carbone et la circularité. Des notes sont attribuées aux produits sur ces deux critères, dont la moyenne permet l'attribution d'une note de performance, de A à D (cf. schéma ci-dessous). Tous ces éléments sont calculés sur la base de critères objectifs et vérifiés, les FDES, les fiches de déclarations environnementales et sanitaires.

Cette démarche a débuté pour les bétons en 2019. En 2020, elle a été étendue aux ciments en sac : Classic, Fluid et Planet. ●

— La démarche Lafarge360

Découvrez la première échelle d'évaluation pour mesurer en un coup d'œil l'empreinte carbone et économie circulaire de nos produits.



GRILLE DES NIVEAUX DE PERFORMANCE



RÉDUCTION D'ÉMISSION DE CO₂

		JUSQU'À 8%	DE 8% À 15%	DE 15% À 30%	AU-DELÀ DE 30%
D	CO ₂ 20%				
C	DE 20 À 30%				
B	DE 30 À 50%				
A	AU-DELÀ DE 50%				
AA	AU-DELÀ DE 70%				
ZÉRO	100% COMPENSATION				

*Eau recyclée + granulat recyclé + composants recyclés dans le ciment

TAUX DE MATÉRIAUX RECYCLÉS*



360design permet aux maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage en phase de concours, de projet, d'appel d'offres et de travaux, de simuler l'empreinte carbone du gros œuvre d'un bâtiment et de la comparer avec celle de constructions similaires.

Pour toute information complémentaire

www.lafarge.fr/lafarge-360



LafargeHolcim concentre ces innovations dans les ouvrages auxquels il participe (logements, infrastructures de transport, parcs éoliens et nouvelles infrastructures énergétiques...).

Zoom sur deux démonstrateurs concernant les équipements urbains et les maisons individuelles.

— Écosystème forestier urbain et lutte contre les îlots de chaleurs à Aubervilliers

Depuis juillet 2020, LafargeHolcim France est partenaire du projet pilote « Lisière d'une Tierce Forêt » développé par Fieldwork Architecture et l'association ALTERALIA à Aubervilliers (93). Ce projet est né du besoin d'aménagement des espaces extérieurs de la résidence de jeunes travailleurs Eugène Hénaff : le parking de la résidence pour jeunes travailleurs est transformé en un nouveau type d'espace re-végétalisé, à la croisée d'un parc et d'une place afin d'apporter plus de fraîcheur à ses habitants.

Lisière d'une Tierce Forêt a pour objectifs de :

- **lutter contre les îlots de chaleur urbains,**
 - **rétablir une connexion entre ville et nature** tout en favorisant la naissance d'une biodiversité et la constitution d'un sol ainsi qu'une régulation du cycle de l'eau,
 - **augmenter la visibilité de la structure** et sensibiliser les populations locales à l'adaptation au changement climatique.
- LafargeHolcim a participé activement à ce projet en apportant son expertise technique et en fournissant le seul béton drainant sous avis technique IDRIM. Les 178 m³ de béton Hydromedia à forte perméabilité livrés jouent un rôle majeur dans le rafraîchissement des zones urbaines en rétablissant le cycle naturel de l'eau.



Une solution contre l'imperméabilisation et l'artificialisation des sols

Avec ce béton, l'eau de pluie s'infiltre dans le sol rendu de nouveau perméable, puis est stockée, créant une réserve utile pour alimenter les arbres et prolonger l'effet de rafraîchissement pendant les périodes de sécheresse grâce au phénomène d'évapotranspiration. Le cycle naturel de l'eau, habituellement interrompu dans les villes, est ainsi recréé.

Avec un degré de porosité allant jusqu'à 25 %, la technologie Hydromedia garantit un niveau de drainabilité pouvant atteindre 50 L/m²/seconde, ou une vitesse de percolation allant jusqu'à 5 cm/seconde. Ce degré est 1 000 fois supérieur à ce que requiert le drainage d'une pluie extrême en France (17mm/10mn).

— House of tomorrow : concentre les innovations pour un bas-carbone accessible et abordable

En partenariat avec l'entreprise girondine Batica, LafargeHolcim a conçu en octobre 2020 la première maison bas-carbone baptisée House of Tomorrow. Cette maison bas-carbone située à Saint-Caprais-de-Bordeaux (33) répond à un objectif clair et partagé : sélectionner les toutes dernières innovations pour démontrer qu'il est aujourd'hui possible de réaliser une maison à très faible empreinte carbone à un prix abordable et sans changer les techniques de construction.

Pour atteindre une performance carbone réduite de 40 % par rapport à une maison traditionnelle, LafargeHolcim a recours aux innovations développées par le centre mondial de recherche et développement situé à L'Isle d'Abeau :

- des bétons très bas carbone de la gamme **ECOPact**, pour les fondations, le plancher et le chaînage de la maçonnerie
- des blocs en bétons intégrant la mousse isolante **AIRUIM** pour les murs
- la chape fluide **Agilia CHAPE THERMIC**

Avec le projet Houses of Tomorrow, LafargeHolcim vise l'excellence en matière d'empreinte carbone pour le gros œuvre. Cette maison en France est la première d'un panel de cinq maisons construites sur les cinq continents, toutes réalisées avec des matériaux et solutions les plus durables répondant aux spécificités locales.

Maison Houses of Tomorrow de Saint-Caprais-de-Bordeaux Caractéristiques techniques :

- 127 m² SHAB de plain-pied
- 3 chambres
- Consommation d'énergie primaire (Cep) de 36,1 kWh/m²/an
- Besoins bioclimatiques (Bbio) de 48,1
- Chauffage par pompe à chaleur air/air



Chiffre clé :
empreinte carbone :
-40 %



AIRIUM Après le bloc, cap sur la rénovation

Airium est une mousse isolante entièrement minérale qui peut être utilisée dans différentes applications : sols, remplissage de murs et de blocs bétons, combles et toits et terrasses.

L'une des principales caractéristiques de cette innovation réside dans sa faible densité, jusqu'à quarante fois moins qu'avec le béton classique, ce qui permet de piéger un grand volume d'air à l'état sec et d'obtenir des propriétés thermiques comparables à celles des matériaux d'isolation traditionnels.

La mousse a une empreinte carbone sur l'ensemble de son cycle de vie plus faible que les autres méthodes d'isolation en raison de plusieurs facteurs : sa haute teneur en air, sa durabilité (plus de 100 ans), sa propriété de carbonatation (le carbone est absorbé avec le temps) et son entière recyclabilité. Son bilan CO₂ atteint 26 kg CO₂/m³ pour les plus faibles densités. Sa grande durabilité signifie également moins de coûts de rénovation au fil du temps. Enfin, les transports sont divisés par 20 : seules les matières premières, qui ne représentent que 5 % du volume, sont transportées sur site pour la fabrication (l'air étant directement prélevé sur site).

LafargeHolcim développe cette solution en partenariat avec les leaders de la vente de maçonnerie en France afin de proposer des solutions tout-en-un : le bloc béton est vendu garni de mousse isolante.

En juin 2019, Airium a étoffé son activité en signant un partenariat avec Chausson Matériaux. Ce contrat permettra le doublement de la production de blocs Airium d'ici fin 2021.

Fin 2020, Airium a lancé son offre d'isolation de combles perdus éligible aux certificats d'économie d'énergie. L'obtention d'un Atex en 2021 va permettre d'accélérer la pénétration de cette solution premium. Les développements actuels ciblent désormais les ravaillages thermiques et l'isolation des murs.



Ductal[®] Une solution durable innovante et flexible

Afin de répondre aux nouveaux besoins du client tout en étant en phase avec ses impératifs environnementaux, LafargeHolcim Ciment propose le béton Ductal, un béton fibré à ultra-hautes performances alliant qualités techniques, environnementales et esthétiques. En effet, au-delà de son importante souplesse le destinant à un grand nombre d'usages, Ductal se caractérise par une forte économie de matières. Ce béton innovant et particulièrement robuste se distingue par un nombre important de pièces plus fines et peu ou pas de renforcement traditionnel, réduisant considérablement la consommation de matières.

— Annexes



Table de concordance des éléments de la Déclaration de performance extra-financière

Thématiques	Pages
Éléments constitutifs de la DPEF	
Modèle d'affaires	9
Principaux risques extra-financiers	11
Politiques et procédures de diligences raisonnables	13 - 59
Publication des indicateurs clés de performance	64
Éléments constitutifs de la DPEF	
Thématiques obligatoires citées dans l'article L. 225-102-1	63
Les conséquences sociales de l'activité	37 - 47
Les conséquences environnementales de l'activité	13 - 59
Le respect des droits de l'homme*	43
La lutte contre la corruption*	63
La lutte contre l'évasion fiscale*	63
Les conséquences sur le changement climatique de l'activité de la société et de l'usage des biens et services qu'elle produit	13
Les engagements sociétaux en faveur de l'économie circulaire	21
Les accords collectifs conclus dans l'entreprise et leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés	41
Les actions visant à lutter contre les discriminations et à promouvoir les diversités	42
Les engagements sociétaux en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire	63
Les mesures prises en faveur des personnes handicapées	43
Les engagements sociétaux en faveur de la lutte contre la précarité alimentaire	63
Les engagements sociétaux en faveur du respect du bien-être animal	63
Les engagements sociétaux en faveur d'une et d'une alimentation responsable, équitable et durable	63
Les engagements sociétaux en faveur de développement durable	13 - 59

* Pour les sociétés émettant des titres sur un marché réglementé

Méthodologie de reporting : définition et collecte des indicateurs

Le périmètre du présent rapport est celui de l'ensemble des activités opérationnelles de LafargeHolcim en France, soit LafargeHolcim Ciments, LafargeHolcim Distribution, LafargeHolcim Granulats, LafargeHolcim Bétons, Holcim Béton Granulat Haut-Rhin, et Holcim Haut-Rhin.

Il constitue la déclaration de performance extra-financière de la société juridique LafargeHolcim Ciments, SA sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Pour plus de lisibilité, sont indiqués dans le tableau ci-après les indicateurs correspondant à chaque périmètre.

Les indicateurs sociaux du périmètre "Ciment" sont calculés sur le périmètre LafargeHolcim Ciments et LafargeHolcim Distribution, les deux entités ne pouvant être dissociées dans ce cas.

Sont comptabilisés les CDI et CDD (dont Contrat de professionnalisation et Apprentis, hors Stagiaires, Retraités, PTA Inactifs) dans les effectifs totaux. Les ratios (dont CDI, femmes, absentéisme) et ancienneté sont calculés hors alternants.

Dans un souci de cohérence et de simplification des process de reporting, les indicateurs environnementaux sont désormais calculés sur la base du référentiel

LafargeHolcim "Environmental questionnaire - Guidelines 2020". Ce référentiel couvre la période de janvier à fin novembre, puis une extrapolation permet d'obtenir les données annuelles. Lorsqu'ils différaient des précédentes données, les indicateurs des années 2018 et 2019 ont été recalculés avec la même méthode qu'utilisée en 2020. Les chiffres peuvent donc différer des publications précédentes mais cela permet de montrer la trajectoire de progression des indicateurs. Le référentiel est cohérent avec les référentiels externes auxquels le groupe LafargeHolcim répond, notamment le Global Cement and Concrete Association (GCCA), la Global Reporting Initiative (GRI), le Carbon Disclosure Project (CDP) et le Dow Jones Sustainability Index (DJSI). Cet alignement sur le référentiel engendre une modification de l'indicateur relatif au facteur clinker : exprimé en ciment/clinker jusqu'en 2019, il est désormais exprimé en clinker/ciment. Il est exprimé en variation par rapport à une base 100 en 2014.

Les sites ICPE du périmètre LafargeHolcim Ciments sont pris en compte à l'exception de : Viviers, Saint-Vigor d'Ymonville, Septemes-Vallons, Drap.

NB : Conformément à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous avons examiné dans le cadre de l'analyse des risques, l'ensemble des sujets prévus par le texte. Nous avons décidé de ne pas traiter la lutte contre le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal, l'alimentation responsable, équitable et durable qui sont des thématiques jugées non matérielles compte tenu des activités de LafargeHolcim Ciments. LafargeHolcim Ciments n'étant pas une société cotée, la lutte contre la corruption ne fait pas partie des rubriques à examiner de façon obligatoire. Nous tenons néanmoins à préciser que le Groupe LafargeHolcim mène des actions complètes en la matière, dans lesquelles s'inscrivent totalement les activités France. ●

Synthèse des indicateurs

	Ciment			France		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Émissions de CO ₂ kg /t ciment	568	573	561	-	-	-
Variation du facteur clinker	103,5 %	104,8 %	103,1 %	-	-	-
Taux de combustibles issus de déchets	47 %	43 %	44 %	-	-	-
Taux de combustibles issus de la biomasse	24 %	23 %	24 %	-	-	-
Production de déchets (en tonnes)	8 184	27 503	7 827	-	-	-
Déchets entrants (en k tonnes)	-	-	630	-	-	6500
Consommation d'eau en m ³ /t	0,26	0,26	0,28	-	-	-
Occupation des sols (ha)	-	-	-	-	-	3433
Consommation d'énergie en MJ/t de ciment	3551	3401	3312	-	-	-
Biodiversité - Suivi faune flore	-	-	100 %	-	-	75 %
Biodiversité - déploiement de plan d'action	-	-	100 %	-	-	77 %
Biodiversité - Partenariats locaux	-	-	100 %	-	-	75 %
Émissions de poussières (en g/t de ciment)	16,2	13,5	9,4	-	-	-
NO _x en g/t de ciment	845,7	855	840,5	-	-	-
SO _x en g/t de ciment	295,8	236,6	182,5	-	-	-

SANTÉ SÉCURITÉ

	Ciment			France
	2018	2019	2020	2020
TF1	4,79	3,73	3,24	8,4
TF2	15,43	10,64	10,81	-
TG	0,46	0,49	0,57	0,75

SOCIAL (2020)

	Ciment	France
Effectif	1229	4374
Dont CDI	98,2 %	97,3 %
Dont Femmes	13,1 %	16,7 %
Dont cadres	19,4 %	18,8 %
Ancienneté	17,7 ans	15,8 ans
Absentéisme	4,3 %	4,46 %
Formation (heures moyennes/salarié)	19,4	12

SOCIÉTAL

	Ciment	France
Achats locaux (en France)	83 %	92 %
Achats en Europe	92 %	96 %
Taux de MASE	89 %	-
Taux IVMS	86 %	-
Taux formation chauffeurs à sécurité	96 %	-

1. Base 100 en 2014

Glossaire

- **Adjuvant** : Constituant secondaire incorporé à faible dose dans le béton pour en modifier l'une des propriétés : pigment, agent de mouture.
- **Ajout** : Ensemble des produits incorporés au béton et qui ne sont ni des ciments, ni des granulats, ni des adjuvants, ni de l'eau de gâchage, ni des additions (par exemple fibres, pigments de couleur, etc.).
- **Argile** : Roche sédimentaire, souvent meuble (glaise), qui, imbibée d'eau, peut former une pâte plus ou moins plastique pouvant être façonnée et durcissant à la cuisson.
- **Béton** : Matériau artificiel fait de cailloux, de graviers et de sable, réunis entre eux au moyen d'un liant généralement hydraulique.
- **Béton prêt à l'emploi (BPE)** : Béton frais préparé dans une centrale à béton, généralement extérieure au site de construction. Il est livré sur le chantier, dans des camions toupie, malaxé et prêt à être coulé.
- **Bétonnière** : Machine servant à fabriquer sur le chantier du béton. Elle comporte une cuve, tournant sur un axe horizontal ou faiblement incliné, où sont mélangés les constituants du béton. Le mélange ainsi obtenu est ensuite mis en place à l'intérieur des coffrages.
- **Biomasse** : La biomasse est l'ensemble des matières organiques qui peuvent devenir des sources d'énergie. C'est la fraction biodégradable : des produits, déchets et résidus de l'agriculture, de la sylviculture et de leurs industries connexes, des déchets et résidus végétaux de l'industrie.
- **Broyage** : Réduction en poudre ou en très fines particules.
- **Calcaire** : Substance minérale caractérisée par une composition chimique dans laquelle prédomine le carbonate de calcium (CaCO_3), souvent d'origine organique (calcaires à foraminifères dont la craie, calcaires coquilliers), mais aussi d'origine chimique (calcite, calcaire oolithique, pisolitique, lithographique).
- **Calcination** : Transformation d'un calcaire en chaux par cuisson à haute température.
- **Cendres volantes** : Sous-produit de combustion de charbon dans les centrales électriques utilisé comme source de silice et d'alumine dans la fabrication du clinker, ou en remplacement d'une partie de celui-ci dans la fabrication du ciment Portland composé.
- **Centrale à béton** : Equipement fixe de production industrielle de béton prêt à l'emploi (BPE) ou de béton fabriqué sur chantier.
- **Ciment** : Matière pulvérulente formant avec l'eau une pâte liante capable d'agglomérer en durcissant des substances variées.
- **Chaux** : Liant obtenu par la calcination de calcaires plus ou moins siliceux.
- **Clinker** : Constituant du ciment obtenu par calcination d'un mélange d'acide silicique d'alumine, d'oxyde de fer et de chaux.
- **Concassage** : Fractionnement des roches en petits morceaux par broyage ou par martelage.
- **Concasseur** : Engin de concassage, utilisé surtout en carrière.
- **Co-processing** : Utilisation des déchets comme combustible et matière première de substitution pour la production de ciment.
- **Cru** : Nom donné à la matière première dosée avant entrée dans le four à ciment.
- **Cycle de vie** : Série d'étapes prenant en compte toutes les activités qui entrent en jeu dans la fabrication, l'utilisation, le transport et l'élimination de ce produit ou service.
- **Décarbonatation** : Réaction de libération du CO_2 contenu dans les matières premières calcaires sous l'action de la chaleur (850 à 950°C). La chaux (CaO) restante se combine ensuite aux silicates et aluminates pour former le clinker. Cette réaction absorbe beaucoup de chaleur, elle constitue le poste principal de consommation thermique du four.
- **Combustible de substitution** : Sous-produit ou déchet combustible utilisé dans la production de chaleur en substitution d'un combustible « noble » (fioul, charbon, coke de pétrole).
- **Granulats** : Constituant du béton. Ensemble de grains minéraux que l'on désigne, suivant leur dimension qui est comprise entre 0 et 125 mm (la dimension est la longueur du côté de la maille carrée du tamis à travers laquelle le grain peut passer) : fillers, sablons, sables ou gravillons. Il existe différents types de granulats : maritimes, fluviaux ou terrestres. On distingue les granulats naturels - issus de roches meubles ou massives lorsqu'ils ne subissent aucun traitement autre que mécanique - les granulats artificiels - lorsqu'ils proviennent de la transformation thermique ou mécanique de roches ou minerais- et les granulats recyclés.
- **Groupe LafargeHolcim** : Groupe consolidé comprenant l'ensemble des holdings et des sociétés opérationnelles.
- **LafargeHolcim France** : Ensemble des opérations France (ciments, bétons, granulats).
- **LafargeHolcim Ciments** : Société dont la vocation est de produire des liants hydrauliques sur le territoire français.
- **Laitiers de Haut Fourneaux** : Sous-produits de l'industrie sidérurgique lors de la fabrication de la fonte dans les hauts fourneaux, les laitiers sont formés de constituants non ferreux, des fondants et des cendres de coke. Leur composition en oxydes et leur structure vitreuse obtenue par trempe à l'eau leur confèrent des propriétés hydrauliques latentes, ce qui permet d'envisager leur utilisation en tant qu'ajout dans les ciments.
- **Liant hydraulique** : Matière finement broyée qui réagit avec l'eau pour former une pâte qui fait prise et durcit sous l'eau.
- **Marne** : Mélange d'argile et de calcaire à l'état naturel dans diverses proportions. Si le taux de calcaire est inférieur à 10% , la marne est dite argileuse. Pour des taux plus élevés, la marne est qualifiée de calcaire marneux. Elle est généralement caractérisée par son titre en carbonates (de chaux et magnésie dans une moindre proportion). C'est une des matières premières essentielles de la fabrication de ciment ; elle apporte la fraction argileuse riche en silicates d'alumine et fer.
- **Silo** : Réservoir de grande capacité, généralement cylindrique ; destiné à des matériaux secs (sables, ciments, etc.) en acier ou en béton, chargé par le haut et déchargé par le bas, il est équipé de divers types de dispositifs d'extraction.
- **Valorisation énergétique** : Tout traitement dans lequel la valeur calorifique ou la chaleur sensible d'un matériau est convertie en chaleur ou électricité utile (NF EN 13193).
- **Valorisation matière** : Procédé qui permet de donner une seconde vie à un produit. On distingue la valorisation énergétique (ex : la combustion) et la valorisation matière (ex : recyclage).

Rapport de l'organisme tiers indépendant

sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

LafargeHolcim Ciments

Société SA au capital de 113 193 511 €

Siège social : 2, avenue du Général de Gaulle - 92140 Clamart

RCS 302135561

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, membre du réseau Mazars, commissaire aux comptes de la société LafargeHolcim Ciments, accrédité par le COFRAC Inspection sous le numéro 3-1058 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2020 (ci-après la "Déclaration"), présentée dans le rapport de gestion, en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au Conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires,

une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de la société (ci-après le "Référentiel") dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur demande au siège de la société.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à

assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les "Informations".

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par la société des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce, la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative cette intervention et à la norme internationale ISAE 3000¹:

- Nous avons pris connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225 102 1 en matière sociale et environnementale ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en annexe. Pour certains risques (concertation et transparence), nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et sur le site de la Malle ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en annexe, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés sur le site de la Malle et couvrent entre 10 % et 44 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;

1. ISAE 3000 - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

Annexes

- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 4 personnes et se sont déroulés en mars 2021 sur une durée totale d'intervention de 3 semaines.

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les Directions communication et affaires publiques, ressources humaines, santé et sécurité, environnement et achats.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

**L'organisme tiers indépendant,
Mazars SAS
Paris La Défense, le 30 avril 2021**



Daniel ESCUDEIRO
Associé



Edwige REY
Associée RSE & Développement Durable

